

Projet de doter la Côte-Nord d'un réseau de bibliothèques

par Jean Didier FESSOU
du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Un organisme à but non lucratif, la Bibliothèque centrale de prêt de la Côte-Nord, s'est donnée pour mandat d'implanter des bibliothèques municipales dans toutes les localités de 5,000 habitants et moins, y compris les réserves indiennes.

Cette BCP, fondée le 13 octobre dernier, est intégrée au réseau des Bibliothèques centrales de prêt du Québec qui sont au nombre de dix. Reprenant à leur compte une formule française et l'adaptant aux besoins spécifiquement québécois, les Bibliothèques centrales de prêt se sont donné pour mission le développement de la lecture publique et reposent sur le postulat suivant: "le livre, c'est l'information, l'information, c'est la liberté".

"Le gouvernement québécois, via le ministère des Affaires culturelles, soutient et subventionne jusqu'à 80 pour 100 de leurs besoins financiers, les Bibliothèques centrales de prêt. Et, depuis 1976, le budget de l'Etat est passé de \$3 à \$6 millions.

Au prorata

Les subventions du ministère des Affaires culturelles ne tiennent compte d'aucune spécificité régionale et sont accordées selon un critère universel, à savoir au prorata de la population. Plus une région est peu-

plée, et plus sa BCP reçoit d'argent, et inversement.

Et, à cause de la faiblesse de son bassin de population la BCP-Côte-Nord est celle qui a reçu le moins d'argent en 1979, alors que ses animateurs ont le plus vaste territoire à couvrir. Territoire qui, au demeurant, n'est pas entièrement relié par la route.

Ainsi, en 1979, la BCP-Côte-Nord a reçu \$100,000 des Affaires culturelles, le Bas-Saint-Laurent \$200,000, le Sud de Montréal \$294,000, Québec \$330,000, l'Estrie \$305,000, l'Abitibi-Témiscamingue \$345,000, la Gaspésie \$389,000, le Saguenay-Lac-Saint-Jean \$331,000, l'Outaouais-Laurentides \$605,000 et la Mauricie-Lanaudière \$611,000.

Cette ventilation des fonds, en fonction des bassins de population, ne tient pas compte des particularités et disparités régionales et favorise même les régions qui, déjà, sur le plan culturel, témoignent de nombreux avantages.

Ces informations ont été données au SOLEIL par un bibliothécaire de l'organisme, M. Yvon Paquin.

Une implantation

Depuis sa fondation, l'automne dernier, la BCP de la Côte-Nord a déjà permis l'implantation d'une petite bibliothèque municipale, à savoir celle de Gallix.

Il faut préciser que cette implantation a été relativement rapide,

parce que le maire de la localité, M. Jean-Claude Picard, siège au conseil d'administration de l'organisme.

Mais, déjà, la BCP de la Côte-Nord est en négociation avec une quinzaine de municipalités de la région, sur un potentiel de 45 localités.

Cette municipalité, pour adhérer au réseau de la Bibliothèque centrale de prêt, doit "payer" une redevance annuelle de 50 sous par capita, fournir et entretenir un local et maintenir des animateurs bénévoles.

En retour, la BCP fournit un stock de livres, de documents, de revues et même d'enregistrements qui est renouvelé environ quatre fois par année. Plusieurs milliers de bouquins et documents sont ainsi accessibles aux populations.

La BCP de la Côte-Nord est animée par cinq professionnels dirigés par M. Johan Nadeau. Outre la subvention de \$100,000 reçue en 1979, la BCP a reçu, cette année, une tranche supplémentaire de \$50,000. Deux autres tranches dont le montant n'a pas encore été déterminé viendront compléter le total des subventions pour l'année en cours.

Pour l'exercice 1980-81, la BCP de la Côte-Nord a déposé une demande de subvention de \$540,000 auprès des Affaires culturelles et 15 pour 100 de cette somme sera consacrée à l'achat de livres et documents. Le reliquat

étant consacré aux frais d'administration, de gestion et d'implantation des bibliothèques municipales.

En pays anglais

Parce que la basse côte est majoritairement peuplée par des anglophones, la BCP de la Côte-Nord n'exclut pas la possibilité d'acquiescer des ouvrages en langue anglaise pour répondre aux besoins spécifiques de cette population.

Toutefois, de préciser au SOLEIL, M. Yvon Paquin, il faudra que cette population en fasse la demande.

Et toujours selon M. Paquin, l'énormité des distances à parcourir sur la Côte-Nord, les disparités régionales entre les sous-régions et les problèmes spécifiques propres à la côte auraient mérité une attention particulière, afin que les activités de la BCP locale ne soient plus financées selon les seuls critères de population.

Rappelons que des études récentes du Conseil régional de développement avaient montré que la population de la Côte-Nord se caractérisait par sa jeunesse, sa faible scolarité et son faible taux de lecture. Le CRD était alors venu à la conclusion que ces particularités constituaient un handicap majeur au développement des médias, en particulier d'un média régional.

Ces particularités sont également vraies pour le développement des activités d'une BCP.

en bref



Carrefour Laurier

C'est à compter de septembre 1980 que le nouveau centre commercial de Laurier-Station ouvrira ses portes au public. Il s'agit du premier centre du genre dans le secteur et il doit accueillir 18 boutiques et magasins selon l'entrepreneur Langevin Construction Inc. de Villeneuve, le promoteur du projet de 37,500 pieds carrés.

Aéroport de Sept-Îles

QUÉBEC — Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin et MM. René Gingras et André Maltais, respectivement députés d'Abitibi et de Manicouagan, ont annoncé hier la mise en chantier de travaux aux aéroports de Val-d'Or et de Sept-Îles. Dans cette ville, la société Québec Labrador Construction, s'est vu octroyer un contrat de \$1,169,753 pour le revêtement en béton bitumineux des pistes et des voies de circulation, ainsi que pour l'agrandissement de l'aire de stationnement des avions située sur l'emplacement de l'ancienne aérogare. Cette firme avait présenté la plus basse de quatre soumissions. Les travaux devraient être terminés vers la fin du mois de décembre 1980.

Hold-up de \$2,000

THETFORD — La station de libre-service Gulf au 1070 boulevard Ouellet ouest, à Thetford, a été visitée par un individu aux allures louches, lundi, vers 11h15. Sous la menace d'une arme, le "client" indésirable exigea que le commis lui remette les recettes de la caisse, soit la somme de \$2,000 environ.

La Grosse Foire

DONNACONA — Du 3 au 6 juillet, quelque 60 artistes se produiront dans la ville de Donnacona dans le cadre de la Grosse Foire présentée annuellement sur le terrain de l'Aréna. Manèges, spectacles, danse, humour, Salon des sciences occultes, journée spéciale pour les enfants s'inscrivent au programme du grand pow-wow estival dont le promoteur est M. Yvon Plamondon, de Cap-Santé.

Réfection de rues

SAINT-DAVID — Le ministère des Affaires municipales du Québec a accordé une subvention additionnelle de \$40,875 à la municipalité de Saint-Romuald pour la réfection des rues Saint-Jacques et de la Fabrique. Cette subvention a été rendue nécessaire en raison du dépassement des coûts prévus pour la réparation de ces deux rues. L'ensemble des travaux, effectués l'an dernier, a coûté \$148,907 alors que les coûts estimés étaient de l'ordre de \$100,000. Le ministère des Affaires municipales avait alors accordé une subvention de \$90,000.

Subvention à Sainte-Aurélie

QUÉBEC — La municipalité de Sainte-Aurélie (Beauce-Sud) bénéficiera d'une aide financière de \$1,998,460 du ministère des Affaires municipales, afin de permettre la réalisation de travaux d'aqueduc et d'égout sanitaire. Cette aide financière, versée dans le cadre du programme PAIRA (Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 70.44 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme. En annonçant la nouvelle, le ministre Guy Tardif a précisé que la subvention sera payée sur une période de 10 années, le premier versement devant être effectué environ 11 mois après que le financement permanent du coût des travaux aura été complété. De plus, les travaux doivent débuter dans un délai de 6 mois suivant la réception de l'avis d'acceptation du projet reçu par la municipalité, faute de quoi la demande devra être reformulée.

Travaux d'aqueduc

QUÉBEC — La municipalité de Notre-Dame-de-Liesse bénéficiera d'une aide financière de \$66,027 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'aqueduc. Cette aide financière, versée dans le cadre du programme PAIRA (Programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 75 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme. En annonçant la nouvelle, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a précisé que la subvention sera payée en un seul versement, après la réalisation des travaux. De plus, les travaux doivent débuter dans un délai de 12 mois suivant la municipalité, faute de quoi la demande devra être reformulée.

Aide au travail

QUÉBEC — Le ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, annonce que le service de main-d'oeuvre de son ministère a autorisé le versement de quatre subventions totalisant un montant de \$177,817 dans les comtés de Bonaventure, Brome-Missisquoi, Orford et Mégantic-Compton. Ces projets relèvent du Programme d'aide au travail (PAT) du ministère et de l'Opération Solidarité économique (OSE). Dans Bonaventure, le projet intitulé "Évaluation foncière dans le comté de Bonaventure" a été présenté par la corporation de ce comté. Durant une période de 33 semaines, un groupe de dix travailleurs dont neuf bénéficient d'aide sociale accompliront des travaux relatifs à l'évaluation foncière sur le territoire de cette corporation de comté. Au Lac-Mégantic, le projet intitulé "aménagement paysager des infrastructures du complexe baie des Sables" a été présenté par la Commission des sports et loisirs de Lac-Mégantic. Durant cette période de 20 semaines, un groupe de huit personnes dont six bénéficient d'aide sociale seront employées à divers travaux d'aménagement dont la régénération du terrain de camping, l'aménagement des aires d'activité des campeurs et du public ainsi que l'aménagement de l'étang et des abords des chemins d'accès à la baie des Sables.

La participation populaire de Cabano rompt un long silence

par Réal LABERGE

CABANO — De façon tout à fait imprévue, l'organisme mandaté par les petits actionnaires de classe "A" pour maintenir la participation populaire dans la cartonnerie de Cabano, la Société d'éducation populaire de Cabano, a rompu ces jours derniers un silence léthargique et refait surface après une absence de deux ans dans le décor.

C'est par un communiqué signé par deux des six membres du comité, MM. Michel Samson et Rino Pinet, que l'organisme dont on avait déploré l'inactivité, lors de l'assemblée annuelle de février dernier, a ainsi manifesté son soudain réveil.

On y informe les petits actionnaires des démarches à faire pour se porter acquéreurs des actions mises en vente par certains détenteurs et en garder ainsi la propriété dans la région. On y donne également un aperçu des derniers développements techniques, financiers et opérationnels de la cartonnerie de Cabano, qui terminera en octobre prochain, sa quatrième année d'opération.

Rôle de représentation

On se rappellera que la Société d'éducation populaire de Cabano est un regroupement pourvu d'une charte en vertu de la 3e partie de la loi des compagnies, qui a été mis sur pied en juin 1977, afin d'assumer un rôle de représentation des petits actionnaires. Certaines dispositions légales ont toujours empêché jusqu'ici les petits actionnaires d'exercer un rôle direct au sein de l'administration et du fonctionnement de l'usine de carton à cannelures.

Rachat d'actions

Ainsi, l'un des objectifs de l'organisme a été celui d'assumer un rôle d'intermédiaire dans la revente du capital-actions de participation populaire.

En ce domaine, le communiqué de la société d'éducation rappelle que les petits actionnaires désireux d'acheter les parts de classe "A" rendues disponibles par leurs détenteurs doivent s'adresser à M. Jos Landry, 15 rue Triquet, Cabano, (854-2741), qui fera la liaison entre les vendeurs et les acheteurs éventuels. Des actions sont actuellement disponibles.

Concernant les transactions effectuées en ce secteur, on précise qu'au 31 décembre 1979, les quelque 102 employés de la cartonnerie avaient ainsi racheté un bloc de 2,000 actions détenues par la communauté

des soeurs de Saint-Rosaire, et qu'ils s'étaient graduellement appropriés de 8,562 des 20,000 actions appartenant à l'Union régionale des caisses populaires.

On prévoit qu'au cours de l'année les employés de l'usine rachèteront ainsi 1,500 autres actions.

Il y a lieu de rappeler que le capital-actions de Papier Cascades (Cabano) Inc., initialement, comprenait 100,000 actions de classe "A" dites populaires, dont 70,000 seulement ont été vendues aux petits actionnaires à un prix de \$402,508, tandis que 105,000 des 150,000 actions de classe "B" étaient achetées par Rexfor, et que 175,000 des 250,000

actions de classe "C" étaient réparties entre la Société de développement industriel du Québec (SDI) et la famille Lemaire, propriétaire de Papier Cascades, de Kingsey Falls.

Souignons qu'à l'assemblée annuelle de février dernier, une nouvelle émission supplémentaire de 300,000 parts privilégiées d'une valeur au pair de \$10 a été autorisée, afin d'affermir la liquidité financière de l'entreprise en libérant le fonds de roulement du paiement annuel des intérêts à 13 pour 100 et des remises de capital d'une dette à long terme de \$14.3 millions.

Ce qui s'ajoutait au poids de trois exercices financiers déficitaires s'é-

levant respectivement à \$2.5 millions en 1977, \$2.8 millions en 1978 et \$1.2 million l'année dernière.

En ce domaine de l'injection de nouveaux capitaux dans la cartonnerie populaire, la Société d'éducation populaire de Cabano fait part que les divers partenaires ont investi \$1,542,650 depuis un an, soit \$245,000 par Papier Cascades de Kingsey Falls, à raison de \$2 la tonne de production, \$536,230 par Rexfor et \$571,273 par la SDI en intérêts convertibles en actions, \$161,917 par le Syndicat des producteurs de bois de Rimouski et \$28,230 par l'Office des producteurs de bois de La Pocatière, à raison de \$2 la corde de bois.



La cartonnerie de Cabano fonctionne depuis 4 ans.

UN EXCELLENT ABRI FISCAL

LE MEILLEUR MOYEN DE REDUIRE VOS IMPOTS EST UN IMMEUBLE RESIDENTIEL A LOGEMENTS MULTIPLES (règlement 31 - 32)

- Maisons jumelées dans un quartier résidentiel de Québec.
- Vous économisez jusqu'à \$3,139 par année sur votre impôt personnel.
- Location garantie.
- Pour informations, communiquez avec Jean Thériault: 843-1451, 628-0944.

Pensée du jour

"Je crois au Dieu qui a fait les hommes et non au Dieu que les hommes ont fait" (A. Karr)

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

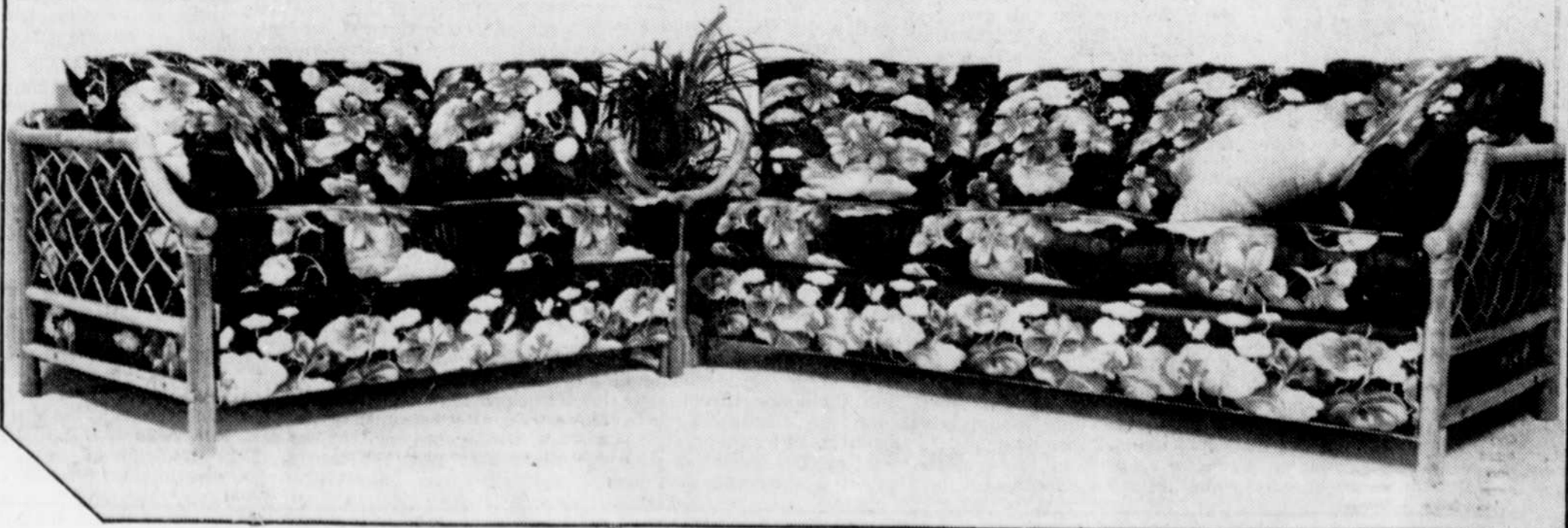
Les 4, 5 et le dimanche 6 juillet le cordon bistrotade accompagné de pommes gaufrettes, navets glacés et brocolis à l'anglaise. Il sera précédé de la bisque de homard et suivi d'un gâteau estival garni de bleuets frais Café.

Le tout: \$11.95
27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

SOFA ET CAUSEUSE D'ALLURE EXOTIQUE COTON IMPRIMÉ ET ARMATURE EN ROTIN SPÉCIAL: \$995

LE MOBILIER INTERNATIONAL

231, ST-PAUL, QUÉBEC / PLACE STE-FOY / PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI



Appui de l'UPA de Québec-Sud

Faire de la Beauce une "zone agricole"

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-ANSELME — Le bureau de direction de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud appuie fermement le projet de faire de la vaste région de la Beauce une "zone agricole".

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Marcel Giguère, directeur régional de l'UPA de Québec-Sud, en mentionnant "qu'il y a déjà plusieurs années, les producteurs agricoles de la Beauce s'inquiétaient du développement

anarchique que connaissent nos campagnes".

"Par l'entremise de leurs délégués réunis à chaque année en assemblée générale, a-t-il dit, les producteurs agricoles de notre région demandaient au gouvernement du Québec de légiférer et plus particulièrement depuis un an, car la dégradation du territoire agricole dans notre secteur non désigné par la loi s'accroissait chaque jour."

Selon M. Marcel Giguère, "ce troisième décret du gouvernement québécois n'a surpris personne, car si l'on s'en rappelle, le pre-

mier ministre René Lévesque promettait en mars dernier, que son gouvernement interviendrait en agrandissant le territoire agricole déjà protégé, ceci avant les prochaines élections générales".

Comme l'a expliqué M. Giguère, la loi du zonage agricole a deux objectifs majeurs, soit:

— d'assurer la viabilité des exploitations agricoles en contrôlant les lotissements et les démembrements;

— de favoriser le développement de l'agriculture en réduisant les contraintes à l'activité agricole et en accroissant cette activité sur

les terres agricoles qui possèdent de bons potentiels.

"Dorénavant, ajouta Marcel Giguère, les instigateurs de projets devront considérer l'agriculture comme une priorité à respecter et à conserver."

"Il est fini le temps, a-t-il dit, où les terres agricoles avaient une valeur négligeable dans notre société de consommation et où l'agriculture était inévitablement la dernière considérée quand venait le temps de construire une nouvelle route, tracer une ligne électrique, bâtir un gazoduc, implanter un dépotoir, établir un règlement

de zonage municipal et développer une nouvelle zone de villégiature."

De plus, fit remarquer le directeur régional de l'UPA de Québec-Sud, "avec des normes de l'environnement de plus en plus sévères, il y avait incompatibilité grandissante entre les agriculteurs et les non-agriculteurs pour la possession de nos campagnes".

Le fait est que certains réclament une campagne utopique où il n'y a pas de bruit, ni d'odeur, un peu sauvage et quoi d'autres, alors que d'autre part, les agriculteurs qui eux se doivent de s'industrial-

ser, s'ils veulent demeurer compétitifs et continuer à approvisionner notre société au meilleur coût, a ajouté M. Giguère.

Tout en mentionnant qu'à la fin du présent mois, deux réunions spéciales seront organisées avec tous les administrateurs des syndicats de base afin de préparer une tournée d'information destinée à informer tous les agriculteurs sur le contenu de la loi de zonage agricole, M. Marcel Giguère a tenu à préciser "que la fédération, d'ici quelques jours, enverra à chaque agriculteur de la Beauce, une information détaillée sur la loi".

Les 150 ans de Saint-Anselme... en 200 pages

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-ANSELME — "Un 150 ans d'histoire "ÇA SE FÊTE" à Saint-Anselme de Dorchester, puisque c'est l'occasion rêvée de rendre hommage à ceux qui nous ont précédés dans la découverte d'une patrie et de faire le point comme citoyen de la paroisse".

C'est ce qu'a déclaré, M. Benoit Ferland, président du comité des fêtes, au lancement d'un volume contenant 200 pages sur l'histoire de Saint-Anselme, localité située à une vingtaine de milles au sud de la ville de Québec.

Saint-Anselme une histoire d'amour 1830-1980 (le titre du livre) est le produit des souvenirs de la paroisse de Saint-Anselme que l'abbé Ernest Arsenaux, poète artisan et grand observateur a publié en 1975 dans un livre intitulé "Ton histoire est une épopée".

Avec son autorisation, ajouta M. Ferland, "le livre du cent cinquantième reprend le fruit de ses trouvailles laborieuses, car les pages consacrées au passé renferment plusieurs de ses écrits".

Même si c'est depuis le début de la présente année, sous le thème "A Saint-Anselme on s'aime" que la population des deux municipalités

de Saint-Anselme et de celles avoisinantes, participent à différentes manifestations pour souligner le 150^e anniversaire de fondation de Saint-Anselme, ce sera le 2 août prochain, qu'on soulignera d'une manière toute spéciale cet événement par des noces d'or et d'argent de gens qui se sont mariés à Saint-Anselme.

L'histoire

Mil neuf cent quatre-vingt (1980) pour les citoyens de Saint-Anselme de Dorchester, dont la population est d'environ 3.000 habitants, c'est une année déterminante puisque l'on fête le 150^e anniversaire de fondation de cette paroisse rurale jusqu'au 31 décembre prochain.

Comme le démontre l'histoire de Saint-Anselme, "seul le ciel, témoin de tous les efforts, pourrait décrire dans les moindres détails toute l'énergie déployée par nos ancêtres pour construire sans relâche cette histoire" a déclaré M. Benoit Ferland.

"Ce livre, a-t-il dit, relate les grandes joies et les grandes sueurs de la paroisse de Saint-Anselme. C'est pourquoi il est dédié à tous ceux qui ont participé, créé et travaillé pour le façonnement".

Selon M. Ferland, "la meilleure façon de reconnaître notre passé, c'est de vivre notre année du cent cinquantième dans la joie, l'espérance et l'amitié".

Toutefois, comme le souligne l'histoire de Saint-Anselme, "le chemin parcouru par les ancêtres ne fut pas toujours facile, puisqu'en 1830 le progrès scientifique faisait pâle figure dans ce secteur et que les moyens de communication demeuraient fort réduits entre les paroisses, à ce moment-là" a déclaré M. Benoit Ferland.

"Outre le cheval comme moyen de locomotion et de travail, a-t-il dit, à cette époque les gens étaient livrés à eux-mêmes pour leurs déplacements.

Le territoire

Au début, relate l'histoire de Saint-Anselme, le territoire de cette paroisse comprenait 400 terres dont 300 concédées, avec une population de 1.700 âmes.

Aujourd'hui, il n'y a plus que 206 terres exploitées par 121 cultivateurs, avec une population rurale de 1.199 âmes dans les rangs.

Cette diminution vient du fait que les bornes ont beaucoup changé la première coupure s'est faite du côté de Saint-Isidore en date du 13 février 1857, alors que toutes les terres des rangs Saint-Jacques et Saint-Pierre traversées par la "Fourchette" étaient annexées à Saint-Isidore.

Le 20 août 1874, par un décret de Alexandre Taschereau, toute la partie comprise depuis le bas de la Montagne jusqu'à la route Bissonnette retourna à Saint-Gervais, et enfin en 1907 lors de la fondation de la paroisse de Honfleur, une bonne partie des rangs Saint-Marc, Saint-Luc et Saint-Jean passèrent à cette nouvelle paroisse.

Comme l'a mentionné M. Benoit Ferland "toutes ces amputations ne se sont pas faites sans douleurs, mais les paroissiens de Saint-Anselme ont toujours été assez chrétiens et assez intelligents pour éviter les schismes, car avec le temps, les plaies se cicatrisaient et la paroisse retrouvait sa vigueur".

Vue sur l'avenir

Aujourd'hui, l'agglomération de Saint-Anselme est devenue un coin de pays agricole, industriel et commercial très prospère, car les données recueillies lors d'un colloque sur l'enseignement professionnel et la formation de la main-d'oeuvre, tenu en novembre 1979 à la polyvalente de Saint-Anselme, sont révélatrices d'une santé économique enviable, puisque l'équilibre des trois grands secteurs économiques, le fondamental, le secondaire et le tertiaire et leur rapide progression simultanée en est révélateur.

En conclusion, l'économie de Saint-Anselme est en santé, car elle a joui d'une poussée remarquable dans les années 30-65 et les énergies ont été utilisées pour la consolidation des acquis depuis 15 ans, puisqu'on procure dans cette paroisse de l'emploi à plus de 1.100 personnes dans les secteurs secondaire et tertiaire.

De plus, la vocation agricole du

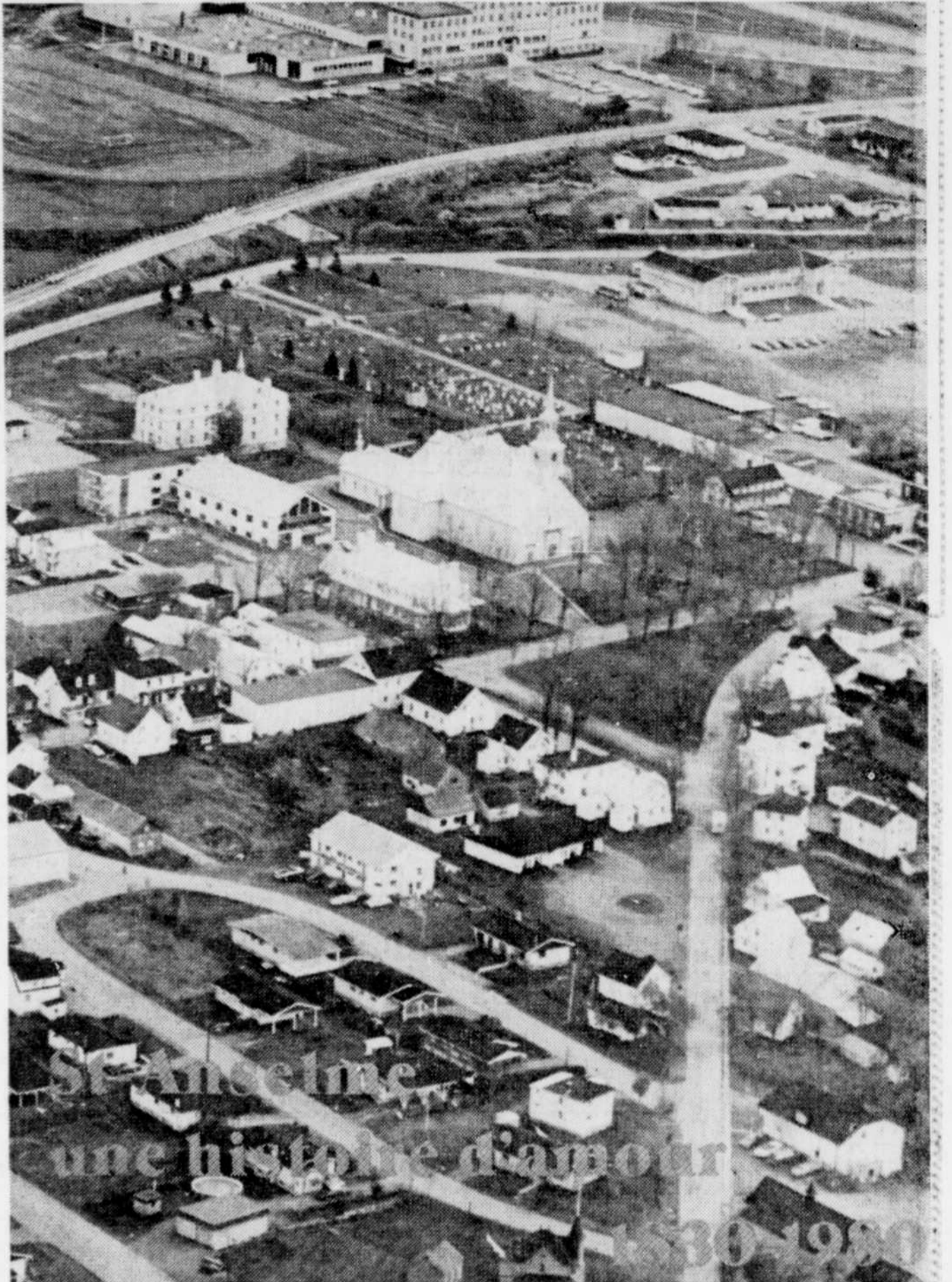
milieu est maintenant consacrée et le milieu articulé présentement la planification du développement manufacturier des prochaines années.

Aussi, les intervenants économiques font un effort intéressant de concertation, car les défis du court

terme l'exigent et le développement, entre plusieurs autres, de l'industrie touristique en est un exemple frappant.

En ce sens, a conclu M. Benoit

Ferland, "les fêtes de Saint-Anselme sont une occasion unique de nous regrouper dans la fierté de nos origines communes, dans la joie du partage et dans la promesse d'un destin qui n'a pas fini de grandir à Saint-Anselme de Dorchester".



Festival du blé d'Inde à Neuville du 14 au 17 août

Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)

NEUVILLE — La municipalité de Neuville parrainera le premier Festival du blé d'Inde de la région de Portneuf qui aura lieu du 14 au 17 août prochain. Fruit de la concertation des localités de la Chambre de commerce, des fermières, de l'âge d'or, des artisans et des producteurs, cette initiative s'inscrit dans la promotion des projets intermunicipaux. Ainsi, cette année, le festival permettra de recueillir des fonds pour le parachèvement du terrain de jeux et, éventuellement, d'autres oeuvres dans le milieu.

Selon le président du comité organisateur des festivités, M. Raymond Gagnon, les recettes seront minimes en cette première année de festival. Cependant, ajoute celui-ci, la Caisse populaire de Neuville s'est engagée à financer une partie des opérations, évaluées à quelque \$12.000. En attendant, Portneuf peut se vanter d'être le maître d'oeuvre d'une pléiade de festivals tout aussi prestigieux les uns des autres et qui confirment

sa vocation touristique. Et pour n'en citer que quelques-uns, mentionnons le Festival de grosse bûche de Saint-Raymond, le Festival du lin de Saint-Léonard ou le Swing la patate de Saint-Ubalde, qui attirent chaque année des milliers de fervents amateurs de plaisir.

Au programme

Cette année, les activités se répartissent en quatre points stratégiques. Ainsi, la place de l'hôtel de ville logera un kiosque de vente de blé d'Inde en épi ainsi qu'un centre d'information sur sa culture et les recettes de préparation et d'entreposage. Le terrain de jeu, rond-point des festivités, exhibera, sous une vaste tente, des spectacles de musique, de théâtre et de chants tandis que quelques kiosques commerciaux étaleront leurs produits.

L'école Notre-Dame, gîte du patrimoine et des sites culturels de la seigneurie de Neuville, présentera des expositions de photos et livres anciens; sa consœur, l'école de Courval, abritera un atelier de cuir. Enfin, le Chalet des artisans, sis à la pointe du village, propose au pu-

blic les oeuvres des artisans du coin.

Retour en arrière

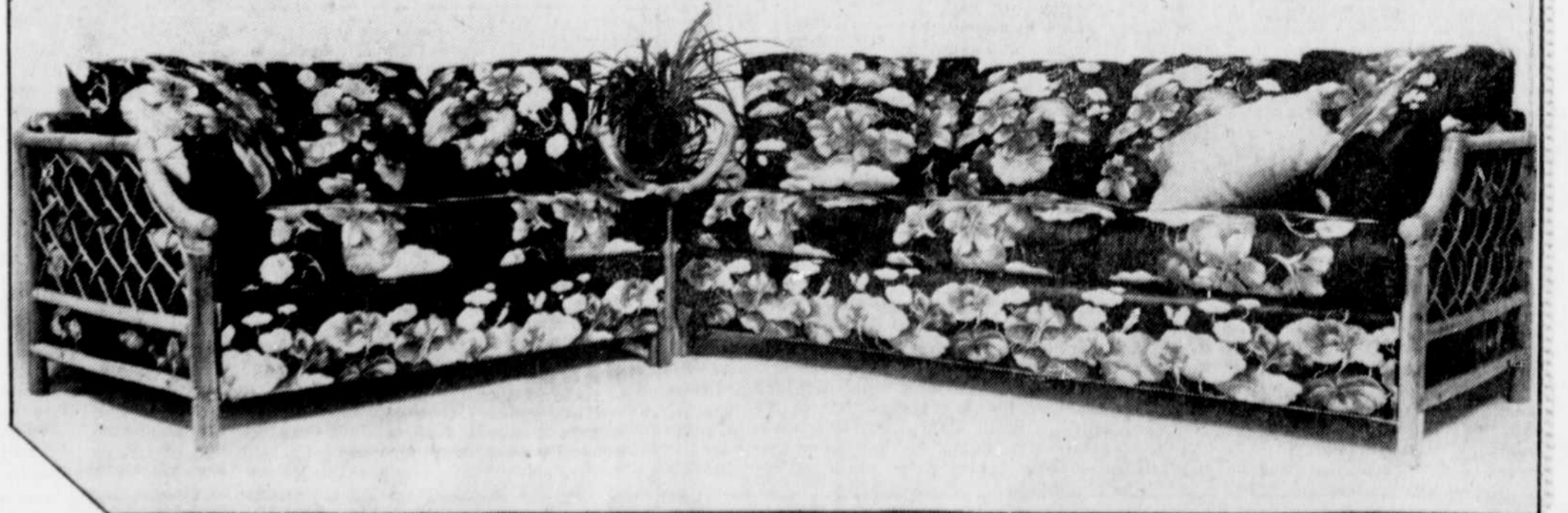
L'ancienne seigneurie Bourdon de Dombourg cultive le blé d'Inde depuis 1667. Cette longue tradition a repris un nouvel élan depuis l'introduction, il y a 20 ans, de nouvelles hybrides, rehaussant ainsi la productivité et la saveur des épis de maïs. Le succès des producteurs de Neuville tient en grande partie au fait qu'ils ont dû lutter contre la marée du Saint-Laurent, utiliser des moyens de transport laborieux pour atteindre le marché et qu'ils ont su s'y tailler une place d'honneur grâce à la qualité de leurs produits.

Les artisans de la terre possèdent une façon bien à eux d'entretenir leurs champs, mais la nature particulière du sol confère aux épis de maïs une saveur exceptionnelle, ce qui a valu à Neuville de conserver son titre de grenier du blé d'Inde.

SOFA ET CAUSEUSE D'ALLURE EXOTIQUE COTON IMPRIMÉ ET ARMATURE EN ROTIN SPÉCIAL: \$995

LE MOBILIER INTERNATIONAL

231, ST-PAUL, QUÉBEC / PLACE STE-FOY / PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI



UN EXCELLENT ABRI FISCAL

LE MEILLEUR MOYEN DE REDUIRE VOS IMPOTS EST UN IMMEUBLE RESIDENTIEL A LOGEMENTS MULTIPLES (réglement 31 - 32)

- Maisons jumelées dans un quartier résidentiel de Québec.
- Vous économisez jusqu'à \$3,139 par année sur votre impôt personnel.
- Location garantie.
- Pour informations, communiquez avec Jean Thériault: 843-1451, 628-0944.

Pensée du jour

"Je crois au Dieu qui a fait les hommes et non au Dieu que les hommes ont fait".

(A. Karr)

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

Les 4, 5 et le dimanche 6 juillet, le caneton bigarade accompagné de pommes gaufrettes, navets glacés et brocoli à l'anglaise. Il sera précédé de la bisque de homard et suivi d'un gâteau estival garni de bleuets frais. Café.

Le tout: \$11.95
27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

Appui de l'UPA de Québec-Sud

Faire de la Beauce une "zone agricole"

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-ANSELME — Le bureau de direction de la Fédération de l'UPA de Québec-Sud appuie fermement le projet de faire de la vaste région de la Beauce une "zone agricole".

C'est ce qu'a déclaré, hier, au SOLEIL, M. Marcel Giguère, directeur régional de l'UPA de Québec-Sud, en mentionnant "qu'il y a déjà plusieurs années, les producteurs agricoles de la Beauce s'inquiétaient du développement

anarchique que connaissent nos campagnes".

Par l'entremise de leurs délégués réunis à chaque année en assemblée générale, a-t-il dit, les producteurs agricoles de notre région demandent au gouvernement du Québec de légiférer et plus particulièrement depuis un an, car la dégradation du territoire agricole dans notre secteur non désigné par la loi s'accroît chaque jour.

Selon M. Marcel Giguère, "ce troisième décret du gouvernement québécois n'a surpris personne, car si l'on s'en rappelle, le pre-

mier ministre René Lévesque promettait en mars dernier, que son gouvernement interviendrait en agrandissant le territoire agricole déjà protégé, ceci avant les prochaines élections générales".

Comme l'a expliqué M. Giguère, la loi du zonage agricole a deux objectifs majeurs, soit:

— d'assurer la viabilité des exploitations agricoles en contrôlant les lotissements et les démembrements;

— de favoriser le développement de l'agriculture en réduisant les contraintes à l'activité agricole et en accroissant cette activité sur

les terres agricoles qui possèdent de bons potentiels.

"Dorénavant, ajouta Marcel Giguère, les instigateurs de projets devront considérer l'agriculture comme une priorité à respecter et à conserver".

"Il est fini le temps, a-t-il dit, où les terres agricoles avaient une valeur négligeable dans notre société de consommation et où l'agriculture était inévitablement la dernière considérée quand venait le temps de construire une nouvelle route, tracer une ligne électrique, bâtir un gazoduc, implanter un dépôt, établir un règlement

de zonage municipal et développer une nouvelle zone de villégiature".

De plus, fit remarquer le directeur régional de l'UPA de Québec-Sud, "avec des normes de l'environnement de plus en plus sévères, il y avait incompatibilité grandissante entre les agriculteurs et les non-agriculteurs pour la possession de nos campagnes".

Le fait est que certains réclament une campagne utopique où il n'y a pas de bruit, ni d'odeur, un peu sauvage et quoi d'autres, alors que d'autre part, les agriculteurs qui eux se doivent de s'industriali-

ser, s'ils veulent demeurer compétitifs et continuer à approvisionner notre société au meilleur coût, a ajouté M. Giguère.

Tout en mentionnant qu'à la fin du présent mois, deux réunions spéciales seront organisées avec tous les administrateurs des syndicats de base afin de préparer une tournée d'information destinée à informer tous les agriculteurs sur le contenu de la loi de zonage agricole, M. Marcel Giguère a tenu à préciser "que la fédération, d'ici quelques jours, enverra à chaque agriculteur de la Beauce, une information détaillée sur la loi".

Les 150 ans de Saint-Anselme... en 200 pages

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-ANSELME — "Un 150 ans d'histoire 'CA SE FETE' à Saint-Anselme de Dorchester, puisque c'est l'occasion rêvée de rendre hommage à ceux qui nous ont précédés dans la découverte d'une patrie et de faire le point comme citoyen de la paroisse".

C'est ce qu'a déclaré, M. Benoit Ferland, président du comité des fêtes, au lancement d'un volume contenant 200 pages sur l'histoire de Saint-Anselme, localité située à une vingtaine de milles au sud de la ville de Québec.

Saint-Anselme une histoire d'amour 1830-1980 (le titre du livre) est le produit des souvenirs de la paroisse de Saint-Anselme que l'abbé Ernest Arsenault, poète artisan et grand observateur a publié en 1975 dans un livre intitulé "Ton histoire est une épopée".

Avec son autorisation, ajouta M. Ferland, "le livre du cent cinquantième reprend le fruit de ses trouvailles laborieuses, car les pages consacrées au passé renferment plusieurs de ses écrits".

Même si c'est depuis le début de la présente année, sous le thème "A Saint-Anselme on s'aime" que la population des deux municipalités

de Saint-Anselme et de celles avoisinantes, participent à différentes manifestations pour souligner le 150^e anniversaire de fondation de Saint-Anselme, ce sera le 2 août prochain, qu'on soulignera d'une manière toute spéciale cet événement par des notes d'or et d'argent de gens qui se sont mariés à Saint-Anselme.

L'histoire

Mil neuf cent quatre-vingt (1980) pour les citoyens de Saint-Anselme de Dorchester, dont la population est d'environ 3.000 habitants, c'est une année déterminante puisque l'on fête le 150^e anniversaire de fondation de cette paroisse rurale jusqu'au 31 décembre prochain.

Comme le démontre l'histoire de Saint-Anselme, "seul le ciel, témoin de tous les efforts, pourrait décrire dans les moindres détails toute l'énergie déployée par nos ancêtres pour construire sans relâche cette histoire" a déclaré M. Benoit Ferland.

"Ce livre, a-t-il dit, relate les grandes joies et les grandes sueurs de la paroisse de Saint-Anselme. C'est pourquoi il est dédié à tous ceux qui ont participé, créé et travaillé pour le façonné".

Selon M. Ferland, "la meilleure façon de reconnaître notre passé, c'est de vivre notre année du cent cinquantième dans la joie, l'espérance et l'amitié".

Toutefois, comme le souligne l'histoire de Saint-Anselme, "le chemin parcouru par les ancêtres ne fut pas toujours facile, puisqu'en 1830 le progrès scientifique faisait pâle figure dans ce secteur et que les moyens de communication demeuraient fort réduits entre les paroisses, à ce moment-là" a déclaré M. Benoit Ferland.

"Outre le cheval comme moyen de locomotion et de travail, a-t-il dit, à cette époque les gens étaient livrés à eux-mêmes pour leurs déplacements.

Le territoire

Au début, relate l'histoire de Saint-Anselme, le territoire de cette paroisse comprenait 400 terres dont 300 concédées, avec une population de 1.700 âmes.

Aujourd'hui, il n'y a plus que 206 terres exploitées par 121 cultivateurs, avec une population rurale de 1.199 âmes dans les rangs.

Cette diminution vient du fait que les bornes ont beaucoup changé la première coupure s'est faite du côté de Saint-Isidore en date du 13 février 1857, alors que toutes les terres des rangs Saint-Jacques et Saint-Pierre traversées par la "Fourchette" étaient annexées à Saint-Isidore.

Le 20 août 1874, par un décret de Alexandre Taschereau, toute la partie comprise depuis le bas de la Montagne jusqu'à la route Bissonnette retournait à Saint-Gervais, et enfin en 1907 lors de la fondation de la paroisse de Honfleur, une bonne partie des rangs Saint-Marc, Saint-Luc et Saint-Jean passèrent à cette nouvelle paroisse.

Comme l'a mentionné M. Benoit Ferland "toutes ces amputations ne se sont pas faites sans douleurs, mais les paroissiens de Saint-Anselme ont toujours été assez chrétiens et assez intelligents pour éviter les schèmes, car avec le temps, les plaies se cicatrisaient et la paroisse retrouvait sa vigueur".

Vue sur l'avenir

Aujourd'hui, l'agglomération de Saint-Anselme est devenue un coin de pays agricole, industriel et commercial très prospère, car les données recueillies lors d'un colloque sur l'enseignement professionnel et la formation de la main-d'oeuvre, tenu en novembre 1979 à la polyvalente de Saint-Anselme, ont révélé d'une santé économique enviable, puisque l'équilibre des trois grands secteurs économiques, le fondamental, le secondaire et le tertiaire et leur rapide progression simultanée en est révélateur.

En conclusion, l'économie de Saint-Anselme est en santé, car elle a joui d'une poussée remarquable dans les années 30-65 et les énergies ont été utilisées pour la consolidation des acquis depuis 15 ans, puisqu'on procure dans cette paroisse de l'emploi à plus de 1.100 personnes dans les secteurs secondaire et tertiaire.

De plus, la vocation agricole du

milieu est maintenant consacrée et le milieu articule présentement la planification du développement manufacturier des prochaines années.

Aussi, les intervenants économiques font un effort intéressant de concertation, car les défis du court

terme l'exigent et le développement, entre plusieurs autres, de l'industrie touristique en est un exemple frappant.

En ce sens, a conclu M. Benoit

Ferland, "les fêtes de Saint-Anselme sont une occasion unique de nous regrouper dans la fierté de nos origines communes, dans la joie du partage et dans la promesse d'un destin qui n'a pas fini de grandir à Saint-Anselme de Dorchester".



Festival du blé d'Inde à Neuville du 14 au 17 août

Isabelle JINCHEREAU

(collaboration spéciale)

NEUVILLE — La municipalité de Neuville parrainera le premier Festival du blé d'Inde de la région de Portneuf qui aura lieu du 14 au 17 août prochain. Fruit de la concertation des localités de la Chambre de commerce, des fermières, de l'âge d'or, des artisans et des producteurs, cette initiative s'inscrit dans la promotion des projets intermunicipaux. Ainsi, cette année, le festival permettra de recueillir des fonds pour le parachèvement du terrain de jeux et, éventuellement, d'autres oeuvres dans le milieu.

Selon le président du comité organisateur des festivités, M. Raymond Gagnon, les recettes seront minimes en cette première année de festival. Cependant, ajoute celui-ci, la Caisse populaire de Neuville s'est engagée à financer une partie des opérations, évaluées à quelque \$12.000. En attendant, Portneuf peut se vanter d'être le maître d'oeuvre d'une pléiade de festivals tout aussi prestigieux les uns des autres et qui confirment

sa vocation touristique. Et pour n'en citer que quelques-uns, mentionnons le Festival de grosse bûche de Saint-Raymond, le Festival du lin de Saint-Léonard ou le Swing la patate de Saint-Ubalde, qui attirent chaque année des milliers de fervents amateurs de plaisir.

Au programme

Cette année, les activités se répartissent en quatre points stratégiques. Ainsi, la place de l'hôtel de ville logera un kiosque de vente de blé d'Inde en épi ainsi qu'un centre d'information sur sa culture et les recettes de préparation et d'entreposage. Le terrain de jeu, rond-point des festivités, exhibera, sous une vaste tente, des spectacles de musique, de théâtre et de chants tandis que quelques kiosques commerciaux étaleront leurs produits.

L'école Notre-Dame, gîte du patrimoine et des sites culturels de la seigneurie de Neuville, présentera des expositions de photos et livres anciens; sa consœur, l'école de Courval, abritera un atelier de cuir. Enfin, le Chalet des artisans, sis à la pointe du village, propose au pu-

blie les oeuvres des artisans du coin.

Retour en arrière

L'ancienne seigneurie Bourdon de Dombourg cultive le blé d'Inde depuis 1667. Cette longue tradition a repris un nouvel élan depuis l'introduction, il y a 20 ans, de nouvelles hybrides, rehaussant ainsi la productivité et la saveur des épis de maïs. Le succès des producteurs de Neuville tient en grande partie au fait qu'ils ont dû lutter contre la marée du Saint-Laurent, utiliser des moyens de transport laborieux pour atteindre le marché et qu'ils ont su s'y tailler une place d'honneur grâce à la qualité de leurs produits.

Les artisans de la terre possèdent une façon bien à eux d'entretenir leurs champs, mais la nature particulière du sol confère aux épis de maïs une saveur exceptionnelle, ce qui a valu à Neuville de conserver son titre de grenier du blé d'Inde.

UN EXCELLENT ABRI FISCAL

LE MEILLEUR MOYEN DE REDUIRE VOS IMPÔTS EST UN IMMEUBLE RESIDENTIEL A LOGEMENTS MULTIPLES (règlement 31 - 32)

- Maisons jumelées dans un quartier résidentiel de Québec.
- Vous économisez jusqu'à \$3,139 par année sur votre impôt personnel.
- Location garantie.
- Pour informations, communiquez avec Jean Thériault: 843-1451, 628-0944.

Pensée du jour

"Je crois au Dieu qui a fait les hommes et non au Dieu que les hommes ont fait". (A. Karr)

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

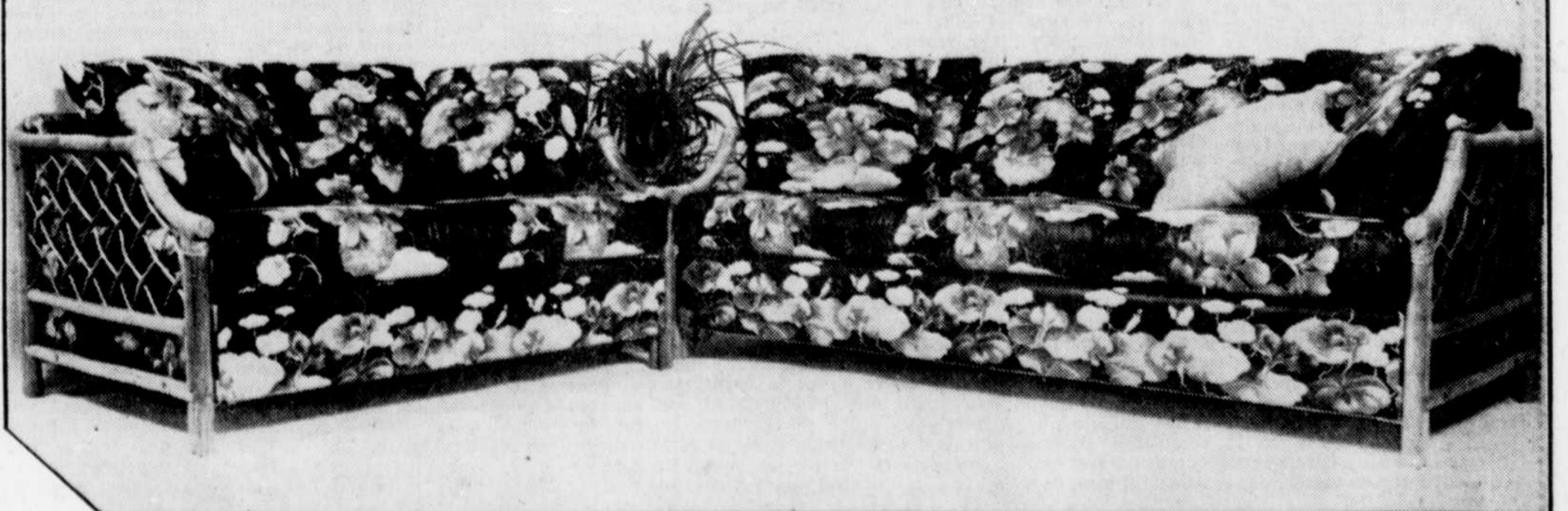
Les 4, 5 et le dimanche 6 juillet: le caneton beurré accompagné de pommes, gaufrettes, navets glacés et brocolis à l'anglaise. Il sera précédé de la bisque de homard et suivi d'un gâteau estival garni de bleuets frais. Café.

Le tout: \$11.95 27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

SOFA ET CAUSEUSE D'ALLURE EXOTIQUE COTON IMPRIMÉ ET ARMATURE EN ROTIN SPÉCIAL: \$995

LE MOBILIER INTERNATIONAL

231, ST-PAUL, QUÉBEC / PLACE STE-FOY / PLACE DU ROYAUME, CHICOUTIMI



décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUMONT (Jacqueline Bussièrès)



A Québec, le 2 juillet 1980, à l'âge de 67 ans et 8 mois, est décédée dame Jacqueline Bussièrès, épouse de feu M. Georges Beaumont. Elle demeurait au 8918 avenue Talbot, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet, à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse à 280 8ème Rue à 13h30 pour l'église Ste-Marie et de là au Crématorium Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Jean-Claude Beaumont (Ginette Carrier), M. et Mme Roger Côté (Claudette), ses petits-enfants: Martin et Christian, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Albert Bussièrès, M. et Mme Herménégilde Bussièrès, Mme Jeanne Breton, Mme Adrienne Huot, M. et Mme Massimo Zuccharato (Odile), M. et Mme Maurice Beaumont, Mme Antonia Bussièrès, M. et Mme Richard Boucher, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. **00123**

BEDARD (Léonie Girard)



Au foyer de Charlesbourg, le 2 juillet 1980, à l'âge de 90 ans et 6 mois, est décédée dame Léonie Girard, épouse de feu M. Ernest Bedard. Elle demeurait antérieurement, au 129, 51e Rue est, St-Rodrigue. Les funérailles auront lieu samedi le 5 juillet à 9h. Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue. Départ à 8h45 pour l'église de St-Rodrigue et de là au cimetière de Loretteville. Elle laisse dans le deuil ses fils, ses gendres et ses belles-filles, M. et Mme Roland Bedard/Anne-Marie Dionne, M. et Mme Rosaire Bedard (Thérèse Paquet), M. et Mme Claude Bedard (Jacqueline Laliberté), Mme Gérard Bedard (Magdeleine Lepage), Mme Jules Bedard (Genevieve Chantal), M. et Mme Maurice Lagueux (Marie-Ange), M. et Mme Marcel Laroche (Valérie), M. et Mme Léo Descarreau (Gertrude), M. et Mme Maurice Grégoire (Rachel), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée à compter de jeudi à 14 heures. Le Foyer sera ouvert de 14 à 17 heures, et de 19 à 22 heures, samedi ouverture à 8h30. Pour renseignements 525-9221. **00138**

BERUBE (Paul) — A St-Jean Port-Joli, le 1er juillet 1980, à l'âge de 55 ans est décédé subitement M. Paul Bérubé, époux de dame Fleurlette Matte. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 juillet à 15h. Départ du Salon funéraire Dubé 75 ave de Gaspé est St-Jean Port-Joli à 14h50 pour l'église de St-Jean Port-Joli et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, son fils Alain, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Léo Bérubé de Victoriaville, M. Maurice Pelletier de Lévis, Mme J. Robert Bérubé de ville Laval, M. et Mme Louis-Philippe Saint-Onge (Rebecca) de St-Pascal, M. et Mme Auguste Bérubé de Forestville, Mme Roger Dionne de ville Laval, M. et Mme Jules Duval (Gisèle) de St-Pascal, M. et Mme Jean-Yves Bouillon (Jean-Jean) de Rimouski, M. et Mme Paul Matte de Montréal, M. et Mme Gaston Matte du Cap-de-la-Madeleine, Mlle Yvette Matte de Québec, Mme François Matte de Mon-

M. Rosaire Matte de Québec, M. et Mme Jean-René Matte de Cap-Rouge, ainsi que plusieurs neveux et nièces. **00130**

BROUSSEAU (Jeanne-D'Arc Savard) — A Québec, le 1er juillet 1980, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Jeanne-D'Arc Savard, épouse de feu M. Laval Brousseau. Elle demeurait au 208 de la Colombe ouest. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 juillet à 14h. Départ de la Coopérative funéraire de l'Anse à 280, 8ème Rue à 13h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Gérard Ferland (Thérèse), Mlle Louise Brousseau, M. et Mme Michel Brousseau, M. et Mme Jacques Pepin (Henriette), Mme Paul-Armand Savard, M. Paul-Henri Tremblay, ses sœurs Mme Emile Morency, Mlle Suzanne Savard, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces et autres parents. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. **00135**

CAMPAGNA (Adélar) — Au Foyer de St-Raphaël, cté Bellechasse, le 1er juillet 1980, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédé M. Adélar Campagna, époux en 1ères noces de feu Marie Fontaine, et en secondes noces de dame Marie-Blanche Laroche. Il demeurait à St-Philémon, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet, à 19h30. Départ du salon funéraire de St-Philémon à 19h15 pour l'église de St-Philémon et de là au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. La direction des funérailles Roy & Rouleau Inc. Armagh, comté Bellechasse **00192**

CANTIN (Pierre) — A Charny, le 1er juillet 1980, à l'âge de 45 ans et 5 mois, est décédé M. Pierre Cantin, restaurateur, époux de dame Thérèse Cantin, il demeurait au 522, 23e Rue, Charny. Les funérailles auront lieu samedi le 5 juillet à 11h. Départ du funéraire Claude Marcoux Ltée Place de l'Église Charny à 10h45 pour l'église de Charny et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Marie-Josée et Jean-François; son père et sa belle-mère: M. et Mme J.-Arthur Cantin (Grace Orchard); ses beaux-parents: M. et Mme Léopold Cantin (Alexina Bourget); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Cantin (Michelle Audet), M. et Mme Albert Villeneuve (Hélène Cantin), M. et Mme Jean-Paul Chabot (Cécile Cantin), M. et Mme Gaston Dubois (Françoise Cantin), M. et Mme André Cantin (Pauline Malouin), M. et Mme Raymond Bisson (Roland Cantin), Mlle Denise Cantin, M. et Mme Claude Cantin (Ginette Bilodeau), M. Gaston Cantin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. **00143**

COTE (Georges) — A St-Flavien, le 2 juillet 1980, à l'âge de 72 ans et 11 mois, est décédé M. Georges Côté, époux de dame Anna Simoneau. Il demeurait au 1073 rang St-Joseph, St-Flavien. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet à 15 heures. Départ du salon funéraire Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée 1 rue Roberge St-Flavien à 14h45 pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants adoptifs M. Flavien Charest (Lucienne Demers), M. et Mme Mario Tardif (Gemma Laroche), M. et Mme Antonio Chabot (Mariette Tardif), ses frères M. et Mme Alphonse Côté (Béatrice Charest), M. et Mme Lucien Côté (Valeda Méthot), ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Jean-Baptiste Demers (Maria), sœur Angéline Simoneau, M. Alfred Simoneau, M. et Mme Alexandre Boucher (Virginie), M. et Mme Georges Demers (Alma), M. et Mme Henri Demers (Léonie), M. et Mme Joseph-Aimé Simoneau (Odile Desrochers). **00112**

LAFORESTERIE (Léon) — Au Jeffery Hale le 2 juillet 1980, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Léon Laforesterie. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juillet à 14h30. Départ de la résidence funéraire Emile Ruelland 61 rue Principale St-Michel de Bellechasse à 14h20, pour l'église de St-Michel, et l'inhumation au cimetière paroissial. **00171**

FISSET (Adrien)



A Québec, le 2 juillet 1980, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Adrien Fisset, époux de dame Yolande Verret. Il demeurait au 2000 Le Droit. A la demande du défunt, celui-ci ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu vendredi le 4 juillet à 15 heures, en l'église St-Pie X, et de là au crématorium. Lépine-Cloutier Ltée Les cendres seront déposées au cimetière St-Emile. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses filles et son gendre Lyle (André Labrecque) et Martine, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Bernadette Baribeau, Mme Lucienne Landry, Mme Rose Paquin, M. et Mme Roland Fisset, M. et Mme Emile Fisset, Mme Marcelle Fisset, M. Jean-Claude Verret, M. et Mme Fernand Verret, M. Paul-Henri Verret, M. et Mme René Ferland et Mme Raymond Verret. Pour renseignements 525-3371. **00114**

LEBEL (Télesphore) — Au Centre Hospitalier Chauveau, le 2 juillet 1980, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Télesphore LeBel, époux de dame Antoinette Lortie. Il demeurait au 650 boulevard Valcartier, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 juillet, à 10h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église Ste-Foy à 14h45 pour l'église St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claire, Anne et Jean-François; ses parents: M. et Mme Edgar Porter; sa belle-mère: Mme Réal Dallaire; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edouard Roty (Elisabeth) de Paris, M. et Mme Georges Dugal (Genevieve), M. et Mme Edouard Drolet, ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 525-3371. **00193**

PORTER (Jean-Edgar) — A l'hôpital de St-Raymond, le 1er juillet 1980, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Edgar Porter, ingénieur forestier, époux de dame Louise Dallaire. Il demeurait au 3477 carré de Nevers à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 15h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église Ste-Foy à 14h45 pour l'église St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claire, Anne et Jean-François; ses parents: M. et Mme Edgar Porter; sa belle-mère: Mme Réal Dallaire; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edouard Roty (Elisabeth) de Paris, M. et Mme Georges Dugal (Genevieve), M. et Mme Edouard Drolet, ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 525-3371. **00193**

ROYER (Omer) — Au Foyer St-Raphaël, comté Bellechasse, le 1er juillet 1980, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédé M. Omer Royer, célibataire. Il demeurait à Armagh, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi, à 19 heures. Départ du salon funéraire d'Armagh à 18h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil plusieurs parents et amis. La direction des funérailles Roy & Rouleau Inc. Armagh, comté Bellechasse **00202**

SLATER (Emelda Chamberland) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 juillet 1980, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédée dame Emelda Chamberland, épouse de feu M. Welby Slater. Elle demeurait au 1035, rue Commerciale, St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet 1980, à 15h. Départ du funéraire Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 14h45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Gérard Slater (Jacqueline Giguère), M. et Mme Eddy Slater (Yvette Roberge), M. et Mme Stuard Slater (Claire Mercier), Jeanne, M. et Mme Paul Parent (Ghyslaine); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Chamberland, Mme Félix Laflamme, M. Ernest Chamberland, M. et Mme Ernest Lamontagne, Mme Charles-Henri Chamberland, sœur Yvonne Chamberland, M. et Mme Lionel Bissonnette, Mme Philippe St-Hilaire, Mme Harold Slater, M. et Mme Malcolm Slater, Mme Charles-Auguste Galichan, Mme Georges Grenier, Mme Maurice Slater, Mlle Rita Slater, M. Richard Slater, Mlle Eva Slater, Mme Donald Slater, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Un don aux Fonds de recherches pour le cœur de l'Hôtel-Dieu de Québec serait apprécié en remplacement de tributs floraux. **00198**

TOWNER (Marie-Anne Thomassin) — Au Foyer Notre-Dame de Lourdes, le 1er juillet 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Anne Thomassin, épouse de feu M. Michel Towner. Elle demeurait au Foyer Notre-Dame de Lourdes. Les funérailles auront lieu samedi le 5 juillet à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 rue Marie de l'Incarnation à 8h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, beaux-frères et belles-sœurs M. Paul-Henri Thomassin, M. Armand Thomassin, M. et Mme Jules Thomassin (Gemma), Mme Joseph Boissonneau (Alice Towner), Mme François Masson (Flory Towner), Mlle Lucienne Towner, M. et Mme Adrien Towner (Yvonne Boissonneau), M. et Mme Laval Masson (Germaine Towner), M. et Mme Roger Blouin (Marie Towner), plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. **00155**

PELLETIER (Simone Frenette) — Le 26 juin 1980, est décédée Simone Frenette, épouse de feu M. Laurent Pelletier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Pierrette, Rolande, Guy, Marthe, Madeleine, Jacques, Yves, Annette, André, Raymond, Hélène. Son frère Gaston, ses sœurs Pauline, Georgine, Aline, Françoise, Madeleine. Une cérémonie religieuse aura lieu à ses intentions samedi le 5 juillet 1980 à 15 heures en l'église de Deschambault. A l'issue de la cérémonie, la famille accueillera les parents et les amis. **00045**

PORTER (Jean-Edgar) — A l'hôpital de St-Raymond, le 1er juillet 1980, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Edgar Porter, ingénieur forestier, époux de dame Louise Dallaire. Il demeurait au 3477 carré de Nevers à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 15h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église Ste-Foy à 14h45 pour l'église St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claire, Anne et Jean-François; ses parents: M. et Mme Edgar Porter; sa belle-mère: Mme Réal Dallaire; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edouard Roty (Elisabeth) de Paris, M. et Mme Georges Dugal (Genevieve), M. et Mme Edouard Drolet, ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 525-3371. **00193**

ROYER (Omer) — Au Foyer St-Raphaël, comté Bellechasse, le 1er juillet 1980, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédé M. Omer Royer, célibataire. Il demeurait à Armagh, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi, à 19 heures. Départ du salon funéraire d'Armagh à 18h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil plusieurs parents et amis. La direction des funérailles Roy & Rouleau Inc. Armagh, comté Bellechasse **00202**

SLATER (Emelda Chamberland) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 juillet 1980, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédée dame Emelda Chamberland, épouse de feu M. Welby Slater. Elle demeurait au 1035, rue Commerciale, St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet 1980, à 15h. Départ du funéraire Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 14h45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Gérard Slater (Jacqueline Giguère), M. et Mme Eddy Slater (Yvette Roberge), M. et Mme Stuard Slater (Claire Mercier), Jeanne, M. et Mme Paul Parent (Ghyslaine); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Chamberland, Mme Félix Laflamme, M. Ernest Chamberland, M. et Mme Ernest Lamontagne, Mme Charles-Henri Chamberland, sœur Yvonne Chamberland, M. et Mme Lionel Bissonnette, Mme Philippe St-Hilaire, Mme Harold Slater, M. et Mme Malcolm Slater, Mme Charles-Auguste Galichan, Mme Georges Grenier, Mme Maurice Slater, Mlle Rita Slater, M. Richard Slater, Mlle Eva Slater, Mme Donald Slater, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Un don aux Fonds de recherches pour le cœur de l'Hôtel-Dieu de Québec serait apprécié en remplacement de tributs floraux. **00198**

TOWNER (Marie-Anne Thomassin) — Au Foyer Notre-Dame de Lourdes, le 1er juillet 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Anne Thomassin, épouse de feu M. Michel Towner. Elle demeurait au Foyer Notre-Dame de Lourdes. Les funérailles auront lieu samedi le 5 juillet à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 rue Marie de l'Incarnation à 8h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, beaux-frères et belles-sœurs M. Paul-Henri Thomassin, M. Armand Thomassin, M. et Mme Jules Thomassin (Gemma), Mme Joseph Boissonneau (Alice Towner), Mme François Masson (Flory Towner), Mlle Lucienne Towner, M. et Mme Adrien Towner (Yvonne Boissonneau), M. et Mme Laval Masson (Germaine Towner), M. et Mme Roger Blouin (Marie Towner), plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. **00155**

PELLETIER (Simone Frenette) — Le 26 juin 1980, est décédée Simone Frenette, épouse de feu M. Laurent Pelletier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Pierrette, Rolande, Guy, Marthe, Madeleine, Jacques, Yves, Annette, André, Raymond, Hélène. Son frère Gaston, ses sœurs Pauline, Georgine, Aline, Françoise, Madeleine. Une cérémonie religieuse aura lieu à ses intentions samedi le 5 juillet 1980 à 15 heures en l'église de Deschambault. A l'issue de la cérémonie, la famille accueillera les parents et les amis. **00045**

PORTER (Jean-Edgar) — A l'hôpital de St-Raymond, le 1er juillet 1980, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Edgar Porter, ingénieur forestier, époux de dame Louise Dallaire. Il demeurait au 3477 carré de Nevers à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 15h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église Ste-Foy à 14h45 pour l'église St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claire, Anne et Jean-François; ses parents: M. et Mme Edgar Porter; sa belle-mère: Mme Réal Dallaire; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edouard Roty (Elisabeth) de Paris, M. et Mme Georges Dugal (Genevieve), M. et Mme Edouard Drolet, ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 525-3371. **00193**

ROYER (Omer) — Au Foyer St-Raphaël, comté Bellechasse, le 1er juillet 1980, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédé M. Omer Royer, célibataire. Il demeurait à Armagh, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi, à 19 heures. Départ du salon funéraire d'Armagh à 18h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil plusieurs parents et amis. La direction des funérailles Roy & Rouleau Inc. Armagh, comté Bellechasse **00202**

SLATER (Emelda Chamberland) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 juillet 1980, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédée dame Emelda Chamberland, épouse de feu M. Welby Slater. Elle demeurait au 1035, rue Commerciale, St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet 1980, à 15h. Départ du funéraire Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 14h45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Gérard Slater (Jacqueline Giguère), M. et Mme Eddy Slater (Yvette Roberge), M. et Mme Stuard Slater (Claire Mercier), Jeanne, M. et Mme Paul Parent (Ghyslaine); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Chamberland, Mme Félix Laflamme, M. Ernest Chamberland, M. et Mme Ernest Lamontagne, Mme Charles-Henri Chamberland, sœur Yvonne Chamberland, M. et Mme Lionel Bissonnette, Mme Philippe St-Hilaire, Mme Harold Slater, M. et Mme Malcolm Slater, Mme Charles-Auguste Galichan, Mme Georges Grenier, Mme Maurice Slater, Mlle Rita Slater, M. Richard Slater, Mlle Eva Slater, Mme Donald Slater, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Un don aux Fonds de recherches pour le cœur de l'Hôtel-Dieu de Québec serait apprécié en remplacement de tributs floraux. **00198**

TOWNER (Marie-Anne Thomassin) — Au Foyer Notre-Dame de Lourdes, le 1er juillet 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Anne Thomassin, épouse de feu M. Michel Towner. Elle demeurait au Foyer Notre-Dame de Lourdes. Les funérailles auront lieu samedi le 5 juillet à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 rue Marie de l'Incarnation à 8h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, beaux-frères et belles-sœurs M. Paul-Henri Thomassin, M. Armand Thomassin, M. et Mme Jules Thomassin (Gemma), Mme Joseph Boissonneau (Alice Towner), Mme François Masson (Flory Towner), Mlle Lucienne Towner, M. et Mme Adrien Towner (Yvonne Boissonneau), M. et Mme Laval Masson (Germaine Towner), M. et Mme Roger Blouin (Marie Towner), plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. **00155**

PELLETIER (Simone Frenette) — Le 26 juin 1980, est décédée Simone Frenette, épouse de feu M. Laurent Pelletier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Pierrette, Rolande, Guy, Marthe, Madeleine, Jacques, Yves, Annette, André, Raymond, Hélène. Son frère Gaston, ses sœurs Pauline, Georgine, Aline, Françoise, Madeleine. Une cérémonie religieuse aura lieu à ses intentions samedi le 5 juillet 1980 à 15 heures en l'église de Deschambault. A l'issue de la cérémonie, la famille accueillera les parents et les amis. **00045**

PORTER (Jean-Edgar) — A l'hôpital de St-Raymond, le 1er juillet 1980, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Edgar Porter, ingénieur forestier, époux de dame Louise Dallaire. Il demeurait au 3477 carré de Nevers à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 15h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église Ste-Foy à 14h45 pour l'église St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claire, Anne et Jean-François; ses parents: M. et Mme Edgar Porter; sa belle-mère: Mme Réal Dallaire; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edouard Roty (Elisabeth) de Paris, M. et Mme Georges Dugal (Genevieve), M. et Mme Edouard Drolet, ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 525-3371. **00193**

ROYER (Omer) — Au Foyer St-Raphaël, comté Bellechasse, le 1er juillet 1980, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédé M. Omer Royer, célibataire. Il demeurait à Armagh, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi, à 19 heures. Départ du salon funéraire d'Armagh à 18h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil plusieurs parents et amis. La direction des funérailles Roy & Rouleau Inc. Armagh, comté Bellechasse **00202**

SLATER (Emelda Chamberland) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 juillet 1980, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédée dame Emelda Chamberland, épouse de feu M. Welby Slater. Elle demeurait au 1035, rue Commerciale, St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet 1980, à 15h. Départ du funéraire Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 14h45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Gérard Slater (Jacqueline Giguère), M. et Mme Eddy Slater (Yvette Roberge), M. et Mme Stuard Slater (Claire Mercier), Jeanne, M. et Mme Paul Parent (Ghyslaine); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Chamberland, Mme Félix Laflamme, M. Ernest Chamberland, M. et Mme Ernest Lamontagne, Mme Charles-Henri Chamberland, sœur Yvonne Chamberland, M. et Mme Lionel Bissonnette, Mme Philippe St-Hilaire, Mme Harold Slater, M. et Mme Malcolm Slater, Mme Charles-Auguste Galichan, Mme Georges Grenier, Mme Maurice Slater, Mlle Rita Slater, M. Richard Slater, Mlle Eva Slater, Mme Donald Slater, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Un don aux Fonds de recherches pour le cœur de l'Hôtel-Dieu de Québec serait apprécié en remplacement de tributs floraux. **00198**

TOWNER (Marie-Anne Thomassin) — Au Foyer Notre-Dame de Lourdes, le 1er juillet 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Anne Thomassin, épouse de feu M. Michel Towner. Elle demeurait au Foyer Notre-Dame de Lourdes. Les funérailles auront lieu samedi le 5 juillet à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 rue Marie de l'Incarnation à 8h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, beaux-frères et belles-sœurs M. Paul-Henri Thomassin, M. Armand Thomassin, M. et Mme Jules Thomassin (Gemma), Mme Joseph Boissonneau (Alice Towner), Mme François Masson (Flory Towner), Mlle Lucienne Towner, M. et Mme Adrien Towner (Yvonne Boissonneau), M. et Mme Laval Masson (Germaine Towner), M. et Mme Roger Blouin (Marie Towner), plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. **00155**

PELLETIER (Simone Frenette) — Le 26 juin 1980, est décédée Simone Frenette, épouse de feu M. Laurent Pelletier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Pierrette, Rolande, Guy, Marthe, Madeleine, Jacques, Yves, Annette, André, Raymond, Hélène. Son frère Gaston, ses sœurs Pauline, Georgine, Aline, Françoise, Madeleine. Une cérémonie religieuse aura lieu à ses intentions samedi le 5 juillet 1980 à 15 heures en l'église de Deschambault. A l'issue de la cérémonie, la famille accueillera les parents et les amis. **00045**

PORTER (Jean-Edgar) — A l'hôpital de St-Raymond, le 1er juillet 1980, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Edgar Porter, ingénieur forestier, époux de dame Louise Dallaire. Il demeurait au 3477 carré de Nevers à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 15h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église Ste-Foy à 14h45 pour l'église St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claire, Anne et Jean-François; ses parents: M. et Mme Edgar Porter; sa belle-mère: Mme Réal Dallaire; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edouard Roty (Elisabeth) de Paris, M. et Mme Georges Dugal (Genevieve), M. et Mme Edouard Drolet, ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 525-3371. **00193**

ROYER (Omer) — Au Foyer St-Raphaël, comté Bellechasse, le 1er juillet 1980, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédé M. Omer Royer, célibataire. Il demeurait à Armagh, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi, à 19 heures. Départ du salon funéraire d'Armagh à 18h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil plusieurs parents et amis. La direction des funérailles Roy & Rouleau Inc. Armagh, comté Bellechasse **00202**

SLATER (Emelda Chamberland) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 juillet 1980, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédée dame Emelda Chamberland, épouse de feu M. Welby Slater. Elle demeurait au 1035, rue Commerciale, St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet 1980, à 15h. Départ du funéraire Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 14h45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Gérard Slater (Jacqueline Giguère), M. et Mme Eddy Slater (Yvette Roberge), M. et Mme Stuard Slater (Claire Mercier), Jeanne, M. et Mme Paul Parent (Ghyslaine); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Chamberland, Mme Félix Laflamme, M. Ernest Chamberland, M. et Mme Ernest Lamontagne, Mme Charles-Henri Chamberland, sœur Yvonne Chamberland, M. et Mme Lionel Bissonnette, Mme Philippe St-Hilaire, Mme Harold Slater, M. et Mme Malcolm Slater, Mme Charles-Auguste Galichan, Mme Georges Grenier, Mme Maurice Slater, Mlle Rita Slater, M. Richard Slater, Mlle Eva Slater, Mme Donald Slater, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Un don aux Fonds de recherches pour le cœur de l'Hôtel-Dieu de Québec serait apprécié en remplacement de tributs floraux. **00198**

TOWNER (Marie-Anne Thomassin) — Au Foyer Notre-Dame de Lourdes, le 1er juillet 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Anne Thomassin, épouse de feu M. Michel Towner. Elle demeurait au Foyer Notre-Dame de Lourdes. Les funérailles auront lieu samedi le 5 juillet à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 270 rue Marie de l'Incarnation à 8h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, beaux-frères et belles-sœurs M. Paul-Henri Thomassin, M. Armand Thomassin, M. et Mme Jules Thomassin (Gemma), Mme Joseph Boissonneau (Alice Towner), Mme François Masson (Flory Towner), Mlle Lucienne Towner, M. et Mme Adrien Towner (Yvonne Boissonneau), M. et Mme Laval Masson (Germaine Towner), M. et Mme Roger Blouin (Marie Towner), plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. **00155**

PELLETIER (Simone Frenette) — Le 26 juin 1980, est décédée Simone Frenette, épouse de feu M. Laurent Pelletier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Pierrette, Rolande, Guy, Marthe, Madeleine, Jacques, Yves, Annette, André, Raymond, Hélène. Son frère Gaston, ses sœurs Pauline, Georgine, Aline, Françoise, Madeleine. Une cérémonie religieuse aura lieu à ses intentions samedi le 5 juillet 1980 à 15 heures en l'église de Deschambault. A l'issue de la cérémonie, la famille accueillera les parents et les amis. **00045**

PORTER (Jean-Edgar) — A l'hôpital de St-Raymond, le 1er juillet 1980, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Edgar Porter, ingénieur forestier, époux de dame Louise Dallaire. Il demeurait au 3477 carré de Nevers à Ste-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 15h. Départ du funéraire Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église Ste-Foy à 14h45 pour l'église St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claire, Anne et Jean-François; ses parents: M. et Mme Edgar Porter; sa belle-mère: Mme Réal Dallaire; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edouard Roty (Elisabeth) de Paris, M. et Mme Georges Dugal (Genevieve), M. et Mme Edouard Drolet, ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 525-3371. **00193**

ROYER (Omer) — Au Foyer St-Raphaël, comté Bellechasse, le 1er juillet 1980, à l'âge de 91 ans et 1 mois, est décédé M. Omer Royer, célibataire. Il demeurait à Armagh, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi, à 19 heures. Départ du salon funéraire d'Armagh à 18h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil plusieurs parents et amis. La direction des funérailles Roy & Rouleau Inc. Armagh, comté Bellechasse **00202**

SLATER (Emelda Chamberland) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 juillet 1980, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédée dame Emelda Chamberland, épouse de feu M. Welby Slater. Elle demeurait au 1035, rue Commerciale, St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet 1980, à 15h. Départ du funéraire Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 14h45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Gérard Slater (Jacqueline Giguère), M. et Mme Eddy Slater (Yvette Roberge), M. et Mme Stuard Slater (Claire Mercier), Jeanne, M. et Mme Paul Parent (Ghyslaine); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Chamberland, Mme Félix Laflamme, M. Ernest Chamberland, M. et Mme Ernest Lamontagne, Mme Charles-Henri Chamberland, sœur Yvonne Chamberland, M. et Mme Lionel Bissonnette, Mme Philippe St-Hilaire, Mme Harold Slater, M. et Mme Malcolm Slater, Mme Charles-Auguste Galichan, Mme Georges Grenier, Mme Maurice Slater, Mlle Rita Slater, M. Richard Slater, Mlle Eva Slater, Mme Donald Slater, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Un don aux Fonds de recherches pour le cœur de l'Hôtel-Dieu de Québec serait apprécié en remplacement de tributs floraux. **00198**

TOWNER (Marie-Anne Thomassin) — Au Foyer Notre-Dame de Lourdes, le 1er juillet 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Anne Thomassin

décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriaux • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUMONT (Jacqueline Bussières)



A Québec, le 2 juillet 1980, à l'âge de 67 ans et 8 mois, est décédée dame Jacqueline Bussières, épouse de feu M. Georges Beaumont. Elle demeurait au 8918 avenue Talmon, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet, à 14h. Départ de la Coop. Funéraire de l'Anse

280 8ème Rue à 13h30 pour l'église Ste-Maria Goretti et de là au Crématorium Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil ses enfants, M. et Mme Jean-Claude Beaumont (Ginette Carrier), M. et Mme Roger Côté (Claude), ses petits-enfants: Martin et Christian, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Albert Bussières, M. et Mme Herménégilde Bussières, Mme Jeanne Breton, Mme Adrienne Huot, M. et Mme Massimo Zuchiarato (Odile), M. et Mme Maurice Beaumont, Mme Antonia Bussières, M. et Mme Richard Boucher, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

BEDARD (Léonie Girard)



Au foyer de Charlesbourg, le 2 juillet 1980, à l'âge de 90 ans et 6 mois, est décédée dame Léonie Girard, épouse de feu M. Ernest Bedard. Elle demeurait antérieurement, au 129, 51e Rue est, St-Rodrigue. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 juillet, à 9h. Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée 1290, 1ère Avenue, Département de St-Rodrigue et de là au cimetière de Loretteville. Elle laisse dans le deuil ses fils, ses filles, ses gendres et ses belles-filles, M. et Mme Roland Bedard (Anne-Marie Dionne), M. et Mme Rosaire Bedard (Thérèse Paquet), M. et Mme Claude Bedard (Jacqueline Laliberté), Mme Gérard Bedard (Magdelaine Lepage), Mme Jules Bedard (Genevieve Chantal), M. et Mme Maurice Lagueux (Marie-Ange), M. et Mme Marcel Laroche (Valérie), M. et Mme Léon Descaux (Gertrude), M. et Mme Maurice Grégoire (Rachelle), ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. La dépense mortelle sera exposée à compter de jeudi à 14 heures, et de 19 à 22 heures, samedi ouverture à 8h30. Pour renseignements 525-9221.

BÉRUBÉ (Paul) — A St-Jean Port-Joli, le 1er juillet 1980, à l'âge de 55 ans est décédé subitement M. Paul Bérubé, époux de dame Fleurette Matte. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet à 15h. Départ du Salon funéraire Dubé 75 avenue de Gaspé est, St-Jean Port-Joli à 14h50 pour l'église de St-Jean Port-Joli et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses fils Alain, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Léon Bérubé de Victoriaville, M. Maurice Pelletier de Lévis, Mme J. Robert Bérubé de ville Laval, M. et Mme Louis-Philippe Saint-Onge (Rebecca) de St-Pascal, M. et Mme Auguste Bérubé de Forestville, Mme Roger Dionne (Madeleine) de Rimouski, M. et Mme Camille Bérubé de ville Laval, M. et Mme Jules Duval (Gisèle) de St-Pascal, M. et Mme Jean-Guy Bouillon (Jeanne) de Rimouski, M. et Mme Paul Matte de Montréal, M. et Mme Gaston Matte du Cap-de-Madeleine, Mlle Yvette Matte de Québec, Mme François Matte de Dorion,

M. Rosaire Matte de Québec, M. et Mme Jean-René Matte de Cap-Rouge, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 001130

BROUSSEAU (Jeanne-D'Arc Savard) — A Québec, le 1er juillet 1980, à l'âge de 71 ans, est décédée dame Jeanne-D'Arc Savard, épouse de feu M. Laval Brousseau. Elle demeurait au 208 de la Colombière ouest. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet à 14h. Départ de la Coopérative funéraire de l'Anse

280 8ème Rue à 13h45 pour l'église Ste-Odile et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Gérard Ferland (Thérèse), Mlle Louise Brousseau, M. et Mme Michel Brousseau, M. et Mme Jacques Pepin (Henriette), Mme Paul-Armand Savard, M. Paul-Henri Tremblay, ses sœurs Mme Emile Morency, Mlle Suzanne Savard, plusieurs petits-enfants, neveux et nièces et autres parents. Le salon sera fermé entre 17 et 19h.

CAMPAGNA (Adelard) — Au Foyer de St-Raphaël, cté Bellechasse, le 1er juillet 1980, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédé M. Adelard Campagna, époux en lores noes de feu Marie Fontaine, et en secondes noes de dame Marie-Blanche Laroche. Il demeurait à St-Philémon, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet, à 19h30. Départ du salon funéraire de St-Philémon à 19h15 pour l'église de St-Philémon et de là au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. La direction des funérailles

Roy & Rouleau Inc. Armagh, comté Bellechasse 00002

CANTIN (Pierre) — A Charry, le 1er juillet 1980, à l'âge de 45 ans et 5 mois, est décédé M. Pierre Cantin, restaurateur, époux de dame Thérèse Cantin. Il demeurait au 522, 23e Rue, Charry. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 juillet à 11h. Départ du funéraire

Claude Marcoux Ltée Place de l'Église Charry à 10h45 pour l'église de Charry et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Marie-Josée et Jean-François, son père et sa belle-mère: M. et Mme J.-Arthur Cantin (Grace Orchard), ses beaux-parents: M. et Mme Léopold Cantin (Alexina Bourget), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Roland Cantin (Michelle Audet), M. et Mme Albert Villeneuve (Hélène Cantin), M. et Mme Jean-Paul Chabot (Cécile Gaston), M. et Mme Gaston Dubois (Françoise Cantin), M. et Mme André Cantin (Pauline Malouin), M. et Mme Raymond Bisson (Roland Cantin), Mlle Denise Cantin, M. et Mme Claude Cantin (Ginette Biloiseau), M. Gaston Cantin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. 001130

CÔTE (Georges) — A St-Flavien, le 2 juillet 1980, à l'âge de 72 ans et 11 mois, est décédé M. Georges Côté, époux de dame Anna Simoneau. Il demeurait au 1073 rang St-Joseph, St-Flavien. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet à 15 heures. Départ du salon funéraire

Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée 1 rue Roberge St-Flavien à 14h45 pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants adoptifs Mlle Flavien Charest (Lucienne Demers), M. et Mme Mario Tardif (Gemma Laroche), M. et Mme Antonio Chabot (Mariette Tardif), ses frères M. et Mme Alphonse Côté (Béatrice Charest), M. et Mme Lucien Côté (Valérie Méthot), ses beaux-frères et belles-sœurs Mme Jean-Baptiste Demers (Maria), sœur Angeline Simoneau, M. Alfred Simoneau, M. et Mme Alexandre Boucher (Virginie), M. et Mme Georges Demers (Alma), M. et Mme Henri Demers (Léonie), M. et Mme Joseph-Aimé Simoneau (Odile Desrochers). 001130

LAFORESTERIE (Léon) — Au Jeffery Hale le 2 juillet 1980, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Léon Lafoesterie. Les funérailles auront lieu jeudi le 3 juillet à 14h30. Départ de la résidence funéraire Emile Ruelland 61 rue Principale St-Michel de Bellechasse à 14h20, pour l'église de St-Michel, et l'inhumation au cimetière paroissial.

PERREAULT (Léopold)



A Québec, le 1er juillet 1980, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Léopold Perreault, époux de dame Irène Chabot. Il demeurait au 885, Avenue Lévis, Québec. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison

FISSET (Adrien)



A Québec, le 2 juillet 1980, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Adrien Fisset, époux de dame Yolande Verret. Il demeurait au 2000 Le Droit. A la demande du défunt, celui-ci ne sera pas exposé. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet à 15 heures, en l'église St-Pie X, et de là au crématorium

Lépine-Cloutier Ltée. Les cendres seront déposées au cimetière St-Emile. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses filles et son gendre Lyne (André Labrecque) et Martine, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mme Bernadette Baribeau, Mme Lucienne Landry, Mme Rose Paquin, M. et Mme Roland Fisset, M. et Mme Emile Fisset, M. et Mme Jean-Claude Verret, M. et Mme Fernand Verret, M. et Mme René Ferland et Mme Raymond Verret. Pour renseignements: 529-3371.

LEBEL (Téléphore) — Au Centre Hospitalier Chauveau, le 2 juillet 1980, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Téléphore LeBel, époux de dame Antoinette Lortie. Il demeurait au 650 boulevard Valcartier, Neufchâtel. Les funérailles auront lieu samedi, le 5 juillet, à 10h. Départ du funéraire

Lépine Cloutier Ltée 208 boul. L'Ornière Neufchâtel à 9h45 pour l'église Ste-Marie Médiane, Château d'Eau, et de là au cimetière St-Gabriel de Valcartier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belle-fille, Paulette (Yvon Martel), Ginette (Jacques Martel), Paul (Claudette Giguère), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Thomas Ferland, M. et Mme Yvon LeBel, M. et Mme Jean-Marie Diel, M. et Mme Marcel Diel, M. et Mme Louis-Philippe Hébert, M. et Mme Gaston Dion, M. Antonio Lortie, Mlle Jean-Marie Lelièvre, M. et Mme Francis Lortie, M. Georges Lortie, M. et Mme Emile Lortie, Mlle Claire Lortie, M. et Mme Napoléon Lortie, M. et Mme Marcel Martel, Mme Yvonne Roy, M. Louis-Philippe Trudel, M. et Mme Rosaire Savoie, Le Père Raymond Lortie, Mlle Fernande Lortie, M. et Mme Maurice Lortie, ses petits-enfants, Marie-Josée et François Martel et Louis LeBel. Pour renseignements, 529-3371.

MERCIER (Narcisse) — A St-Lazare, cté Bellechasse, le 30 juin 1980, à l'âge de 90 ans et 6 mois, est décédé M. Narcisse Mercier époux de feu dame Maria Brochu. Il demeurait à St-Lazare, cté Bellechasse. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet à 10h30. Départ du salon funéraire

Roy et Rouleau Inc. St-Lazare à 10h15 pour l'église de St-Lazare et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Alphonse Chabot (Bernadette), M. Ronald Mercier, M. et Mme Victorien Dion (Suzanne), sa belle-sœur Mme Alfred Dubreuil (Éugène), plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, Direction des funérailles Roy et Rouleau Inc. St-Damien Cté Bellechasse 001130

SLATER (Emelda Chamberland) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 juillet 1980, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédée dame Emelda Chamberland, épouse de feu M. Welby Slater. Elle demeurait au 1035, rue Commerciale, St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet 1980, à 15h. Départ du funéraire

Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 14h45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Gérard Slater (Jacqueline Giguère), M. et Mme Eddy Slater (Yvette Roberge), M. et Mme Stuart Slater (Claire Mercier), Jeannine, M. et Mme Paul Parent (Ghyslaine), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Chamberland, Mme Félix Laflamme, M. Ernest Chamberland, M. et Mme Ernest Lamontagne, M. et Mme Ernest Chamberland, M. et Mme Lionel Bissonnet, Mme Philippe St-Hilaire, Mme Harold Slater, M. et Mme Malcolm Slater, Mme Charles-Auguste Galichan, Mme Georges Grenier, Mme Maurice Slater, Mlle Rita Slater, Mlle Eva Slater, Mme Donald Slater, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Un don aux Fonds de recherches sur le cœur de l'Hôtel-Dieu de Québec serait apprécié en remplacement de tributs floraux.

TOWNER (Marie-Anne Thomassin) — Au foyer Notre-Dame de Lourdes, le 2 juillet 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame

Marie-Anne Thomassin, épouse de feu M. Michel Towner. Elle demeurait au Foyer Notre-Dame de Lourdes. Les funérailles auront lieu samedi le 5 juillet à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Mareau Inc. 270 rue Marie de l'Incarnation à 8h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, beaux-frères et belles-sœurs M. Paul-Henri Thomassin, M. Armand Thomassin, M. et Mme Jules Thomassin (Gemma), Mme Joseph Boissonneau (Alice Towner), Mme François Masson (Flory Towner), Mlle Lucienne Towner, M. et Mme Adrien Towner (Yvonne Boissonneau), M. et Mme Laval Masson (Germaine Towner), M. et Mme Roger Blouin (Marie Towner), plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. 001130

PELLETIER (Simone Frenette) — Le 26 juin 1980, est décédée Simone Frenette, épouse de feu M. Lauréat Pelletier. Elle laisse dans le deuil ses enfants Pierrette, Roland, Guy, Marthe, Madeleine, Jacques, Yves, Annette, André, Raymond, Hélène. Son frère Gaston, ses sœurs Pauline, Georgine, Aline, Françoise, Madeleine. Une cérémonie religieuse aura lieu à ses intentions samedi le 5 juillet 1980 à 15 heures en l'église de Deschambault, à l'issue de la cérémonie, la famille accueillera les parents et les amis. 00003

PORTER (Jean-Edgar) — A l'hôpital de St-Raymond, le 1er juillet 1980, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Jean-Edgar Porter, ingénieur forestier, époux de dame Louise Dumaire. Il demeurait au 3477 carré de Nevers à St-Foy. Les funérailles auront lieu vendredi, à 15h. Départ du funéraire

Lépine-Cloutier Ltée 1025 route de l'Église Ste-Foy à 14h45 pour l'église St-Benoît-Abbé et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Claire, Anne et Jean-François; ses parents: M. et Mme Edgar Porter; sa belle-mère: Mme Réal Dallaire; ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Edouard Roty (Elisabeth) de Paris, M. et Mme Georges Dugal (Genevieve), M. et Mme Edouard Drolet, ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 001913

ROYER (Omer) — Au Foyer St-Raphaël, comté Bellechasse, le 1er juillet 1980, à l'âge de 41 ans et 11 mois, est décédé M. Omer Royer, célibataire. Il demeurait à Armagh, comté Bellechasse. Les funérailles auront lieu jeudi, à 19 heures. Départ du salon funéraire d'Armagh à 18h45 pour l'église d'Armagh et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil plusieurs parents et amis. La direction des funérailles

Roy & Rouleau Inc. Armagh, comté Bellechasse 00000

SLATER (Emelda Chamberland) — A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 2 juillet 1980, à l'âge de 82 ans et 2 mois, est décédée dame Emelda Chamberland, épouse de feu M. Welby Slater. Elle demeurait au 1035, rue Commerciale, St-Romuald. Les funérailles auront lieu vendredi, le 4 juillet 1980, à 15h. Départ du funéraire

Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 14h45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, son gendre et ses belles-filles: M. et Mme Gérard Slater (Jacqueline Giguère), M. et Mme Eddy Slater (Yvette Roberge), M. et Mme Stuart Slater (Claire Mercier), Jeannine, M. et Mme Paul Parent (Ghyslaine), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Albert Chamberland, Mme Félix Laflamme, M. Ernest Chamberland, M. et Mme Ernest Lamontagne, M. et Mme Ernest Chamberland, M. et Mme Lionel Bissonnet, Mme Philippe St-Hilaire, Mme Harold Slater, M. et Mme Malcolm Slater, Mme Charles-Auguste Galichan, Mme Georges Grenier, Mme Maurice Slater, Mlle Rita Slater, Mlle Eva Slater, Mme Donald Slater, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Un don aux Fonds de recherches sur le cœur de l'Hôtel-Dieu de Québec serait apprécié en remplacement de tributs floraux.

TOWNER (Marie-Anne Thomassin) — Au foyer Notre-Dame de Lourdes, le 2 juillet 1980, à l'âge de 80 ans, est décédée dame

Marie-Anne Thomassin, épouse de feu M. Michel Towner. Elle demeurait au Foyer Notre-Dame de Lourdes. Les funérailles auront lieu samedi le 5 juillet à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Mareau Inc. 270 rue Marie de l'Incarnation à 8h45 pour l'église du Sacré-Coeur de Jésus et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses frères, beaux-frères et belles-sœurs M. Paul-Henri Thomassin, M. Armand Thomassin, M. et Mme Jules Thomassin (Gemma), Mme Joseph Boissonneau (Alice Towner), Mme François Masson (Flory Towner), Mlle Lucienne Towner, M. et Mme Adrien Towner (Yvonne Boissonneau), M. et Mme Laval Masson (Germaine Towner), M. et Mme Roger Blouin (Marie Towner), plusieurs neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures. 001130

GOULET (Marie-Ange Ethier) — Samedi, le 5 juillet 1980, à 17h, en l'église St-Malo de Québec, sera célébré le service anniversaire de dame Marie-Ange Ethier, épouse de M. Bernard Goulet. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 048522

GRAVEL (François-Xavier) — Samedi, le 5 juillet 1980, à 15h, en l'église de Château-Richer, sera chanté le service anniversaire de M. François-Xavier Gravel, époux de dame Cécile Pichette. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 039794

LATOUCHE (Paul-Henri) — Samedi, le 5 juillet 1980, à 19h, en l'église Notre-Dame des Laurentides, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Paul-Henri Latouche, par son épouse Mme Corinne LeFrançois. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 000290

LEGARE (Lucette Lemieux) — Vendredi, le 4 juillet 1980, à 11h45, en l'église St-Dominique, sera célébré le service anniversaire de dame Lucette Lemieux, épouse de M. Cyrille Legare. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 000988

NADEAU (Philippe) — Samedi, le 5 juillet 1980, à 19h30, en l'église de St-Isidore, Dorchester, sera célébrée une messe anniversaire pour M. Philippe Nadeau, époux de dame Amanda Turgeon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 000250

PROULX (Estelle Bernatchez) — Samedi, le 5 juillet 1980, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Québec, sera chanté le service anniversaire de dame Estelle Bernatchez, épouse de Jean-Paul Proulx. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 001507

ST-PIERRE (Félix) — Le samedi 5 juillet 1980 à 2h, en l'église St-Pascal de Maizeret, sera célébré le service anniversaire de M. Félix St-Pierre, époux de dame Simone Gagnon. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 048520

760 FAVEURS OBTENUES — GRAND merci à St-Joseph pour guérison obtenue avec promesse de publier. A.G. 000023

PRÈRE au St-Esprit ST-ESPRIT, toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins, pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui dans tous les instants de ma vie est avec moi, je veux, pendant un court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière

BOISVERT (Irène Tardif) — Vendredi le 4 juillet 1980, à 19h, en l'église de St-Benoît-Abbé, sera célébré le service anniversaire de dame Irène Tardif, épouse de feu George Boisvert. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 048520

BOUTET (Roger) — ChER bon époux et tendre papa, il y aura un an le 4 juillet 1980 que tu quittais la maison pour une journée de travail habituelle sans te douter que c'était la dernière. Pourtant, sur le chemin du retour, le Seigneur est venu à ta rencontre sans que tu puisses nous dire un dernier adieu. Nous avons accepté cette cruelle séparation difficile à

760 FAVEURS OBTENUES — GRAND merci à St-Joseph pour guérison obtenue avec promesse de publier. A.G. 000023

PRÈRE au St-Esprit ST-ESPRIT, toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins, pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui dans tous les instants de ma vie est avec moi, je veux, pendant un court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière

DÉCÈS ET AVIS DIVERS 647-3311

pendant 3 jours de suite.) Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. M.R.R. 048732

REMERCIEMENTS au Saint-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier. M.St-P. 000008

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier. AA. 000041

REMERCIEMENTS à St-Jude, pour faveur obtenue, avec promesse de publier. M.R. 000027

REMERCIEMENT à St-Jude pour faveur obtenue avec promesse de publier. T.C. 000000

780 FLEURISTES Orchidée Fleuriste 1088 av. Cartier, 529-0739 000131

Respectueusement votre... Salon Fleuri Depuis 48ans à votre service 524-5218 135 St-Joseph Est 007174

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES THERIAULT & FILS 700, 1872 Avenue, Québec, 524-1561. 030000

DÉCÈS ET AVIS DIVERS Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour. 647-3311

le monde

Importants mouvements de grèves en Iran

TEHERAN (AFP) — Une sourde opposition s'amplifie en Iran face aux mesures draconiennes des autorités qui frappent les fonctionnaires et les membres de professions libérales. Deux mouvements de grève, celui des médecins et celui des employés du service des eaux de Téhéran, ont révélé hier le malaise grandissant. Par mesure d'économie, le gouvernement a décidé d'arrêter le paiement des heures supplémentaires et de certaines indemnités à de nombreux fonctionnaires. Leurs feuilles de paie du dernier mois iranien, reçues il y a quelques jours, ont été parfois amputées de deux tiers par rapport aux revenus habituels.

Colère des médecins La vague d'exécutions capitales, qui se poursuit sous la conduite de l'implacable ayatollah Khomeini, a suscité, hier, la colère des médecins iraniens. L'un des leurs avait été exécuté la semaine dernière à Ahwaz (Khouzestan). Le mouvement de protestation, d'abord limité à la capitale de la province pétrolière, s'est rapidement étendu à tout le pays. Hier, la grève générale appelée par les internes des hôpitaux était largement suivie dans les centres hospitaliers de la capitale.

Malgré l'interdiction de toute grève des médecins prononcée par le ministère de la Santé, les hôpitaux de Téhéran ne fonctionnaient hier matin qu'à 25 pour cent de leur activité habituelle, indique-t-on dans les milieux médicaux. Le Parti Toudéh (communiste) a demandé, dans son journal, aux autorités d'adopter une position rationnelle dans cette affaire et de rechercher les vraies causes de cette agitation.

TEHERAN (AFP) — Une sourde opposition s'amplifie en Iran face aux mesures draconiennes des autorités qui frappent les fonctionnaires et les membres de professions libérales. Deux mouvements de grève, celui des médecins et celui des employés du service des eaux de Téhéran, ont révélé hier le malaise grandissant. Par mesure d'économie, le gouvernement a décidé d'arrêter le paiement des heures supplémentaires et de certaines indemnités à de nombreux fonctionnaires. Leurs feuilles de paie du dernier mois iranien, reçues il y a quelques jours, ont été parfois amputées de deux tiers par rapport aux revenus habituels.

Colère des médecins La vague d'exécutions capitales, qui se poursuit sous la conduite de l'implacable ayatollah Khomeini, a suscité, hier, la colère des médecins iraniens. L'un des leurs avait été exécuté la semaine dernière à Ahwaz (Khouzestan). Le mouvement de protestation, d'abord limité à la capitale de la province pétrolière, s'est rapidement étendu à tout le pays. Hier, la grève générale appelée par les internes des hôpitaux était largement suivie dans les centres hospitaliers de la capitale.

Malgré l'interdiction de toute grève des médecins prononcée par le ministère de la Santé, les hôpitaux de Téhéran ne fonctionnaient hier matin qu'à 25 pour cent de leur activité habituelle, indique-t-on dans les milieux médicaux. Le Parti Toudéh (communiste) a demandé, dans son journal, aux autorités d'adopter une position rationnelle dans cette affaire et de rechercher les vraies causes de cette agitation.

La protestation des médecins vient s'ajouter à celle des magistrats et juristes menacés de purge dans le cadre de la réforme de l'appareil judiciaire. Alors que l'ayatollah Khomeini affirme vouloir "dissoudre la justice qui, selon lui, ne sert à rien", les avocats du Barreau de Téhéran ont protesté contre l'annulation de l'élection du conseil de l'ordre décidée par le Conseil de la révolution en attendant l'épuration de cette institution.

Les fonctionnaires Les employés du service des eaux de Téhéran, qui relèvent du ministère de l'Énergie, ont poursuivi, quant à eux, leur mouvement de grève avec occupation des installations, entamée la veille. Comme les fonctionnaires des autres ministères, ils ont été privés ce dernier mois de leurs indemnités de logement et du paiement des heures supplémentaires. Sur un revenu global de 50.000 rials par mois (\$714), après 20 ans d'ancienneté, ces primes représentaient 220.000 rials, a indiqué un représentant des grévistes. Ceux-ci sont déterminés à poursuivre leur action en attendant le résultat des démarches entreprises auprès du bureau du président, M. Abolhassan Banisadr.

La distribution d'eau dans la capitale est assurée mais des coupures pourraient avoir lieu si la grève se poursuivait. En cherchant à réduire les dépenses entraînées par une bureaucratie d'un million de fonctionnaires qui engloutit une grande part du budget, les autorités risquent d'encourager la multiplication de grèves de protestation.

Télévision

CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup

JEUDI 3 JUILLET
18h00 Manchettes nationales
18h10 Le soir régional
18h28 Nouvelles du sport
18h30 Résumé des émissions de la soirée
18h36 Ce soir national
19h00 Pulsion
19h30 Du tac au tac
20h01 Les grands films: "Les horizons perdus"
21h30 Téléjournal nat. et int.
22h55 Météo
23h05 Téléjournal régional
23h12 Nouvelles du sport
23h22 Cinéma: "Le grand jeu"

VENDREDI
10h10 O Canada
10h15 En mouvement
10h30 Du soleil à 5 cents
10h45 Grandgallo et Petitro
11h00 Magazine express
11h30 Bonjour comment mangez-vous?
12h00 Les Pierrafeu
12h30 Sur des roulettes
13h01 Reflets d'un pays
13h55 Téléjournal
14h00 Documentaires: Il court, il court le guépard
14h31 Cinéma: "L'intermédiaire"
16h30 Animagerie
16h30 Un été dans le Grand Nord
17h00 Des autos et des hommes

CIMT (Canal 9 ou 4 Câble) Riv.-du-Loup

JEUDI 3 JUILLET
18h00 Information
18h30 Ma sorcière bien-aimée
19h00 J'ai mon voyage
19h30 Ciné-Jedi: La guele de l'emploi
21h30 Sur une note d'été
22h30 La Quotidienne
22h31 Les nouvelles TVA
23h00 Sports
23h15 Météo
23h30 Film-o-Dix: Deux corniauds au régime
01h00 Coup de filet

VENDREDI
11h00 Fanfan Déjà
11h30 Grand et Cie
12h30 Fiesta
12h30 Batman
13h00 Votre amie Suzanne
14h00 Ciné-Quiz: Une histoire de F. Scott Fitzgerald
16h00 Tarzan
17h00 Janette veut savoir

CFER (Canal 11) Rimouski-Sept-Iles

JEUDI 3 JUILLET
18h00 Aujourd'hui
18h30 Ma sorcière bien-aimée
19h00 J'ai mon voyage
19h30 Ciné-Jedi: "La guele de l'emploi"
21h30 Un air d'été
22h30 La Quotidienne
22h31 Les nouvelles TVA
23h00 Sports
23h15 La couleur du temps
23h30 Ciné-Nocturne: "Deux corniauds au régime"

VENDREDI
11h27 Ouverture — O Canada
11h30 Gronigo et Cie
12h00 Midi nouvelles
12h15 Entre deux rives
12h30 Sur des roulettes
13h01 Reflets d'un pays
13h55 Téléjournal
14h00 Documentaires
14h31 Cinéma: "L'intermédiaire"
16h00 Animagerie
16h30 Un été dans le Grand Nord
17h00 Des autos et des hommes

CBGAT (Canal 9) Matane

JEUDI 3 JUILLET
18h10 Nouvelles régionales
18h28 Nouvelles du sport
18h30 Propos et confidences
19h00 Pulsion
19h30 Du tac au tac
20h01 Les grands films: "Les horizons perdus"
22h30 Téléjournal national
22

Un jury la justifie d'avoir tué son mari

LYNDUN, Kansas (UPI) — Un jury américain a déclaré hier innocente une jeune femme qui a avoué avoir tué son mari.

Deborah Davis, âgée de 22 ans, a admis avoir tué son mari parce que c'était la seule façon d'échapper aux tortures sexuelles qu'il lui faisait subir.

Le jury composé de six hommes et six femmes a délibéré durant 7 heures en deux jours avant d'en arriver à son verdict.

Mme Davis était accusée du meurtre de James Curnutt, âgé de 38 ans.

La jeune femme n'a pas nié l'accusation. Elle a raconté aux jurés que son geste en était un de légitime défense. Durant plusieurs années, son mari, James Curnutt, avait abusé d'elle sexuellement, utilisant épingles, balles de caoutchouc, décharges électriques. Il l'enfermait aussi dans un réservoir souterrain. Depuis qu'il la menaçait de l'enfermer vivante dans un cercueil de sa fabrication, enroulée de linge comme une momie, Mme Davis craignait pour sa vie. C'est pour cette raison qu'elle l'a abattu d'un coup de fusil dans la nuque, durant son sommeil.

A l'annonce du verdict de non-culpabilité, la jeune femme s'est jetée en pleurant dans les bras de ses amis, déclarant qu'elle avait l'intention de refaire sa vie, en commençant par un retour aux études.

Le représentant du ministère public a été choqué par la décision du jury: "Quand quelqu'un tue froidement une autre personne, on s'attend à un verdict tout autre que celui d'innocence. On a confondu la victime et l'accusé".

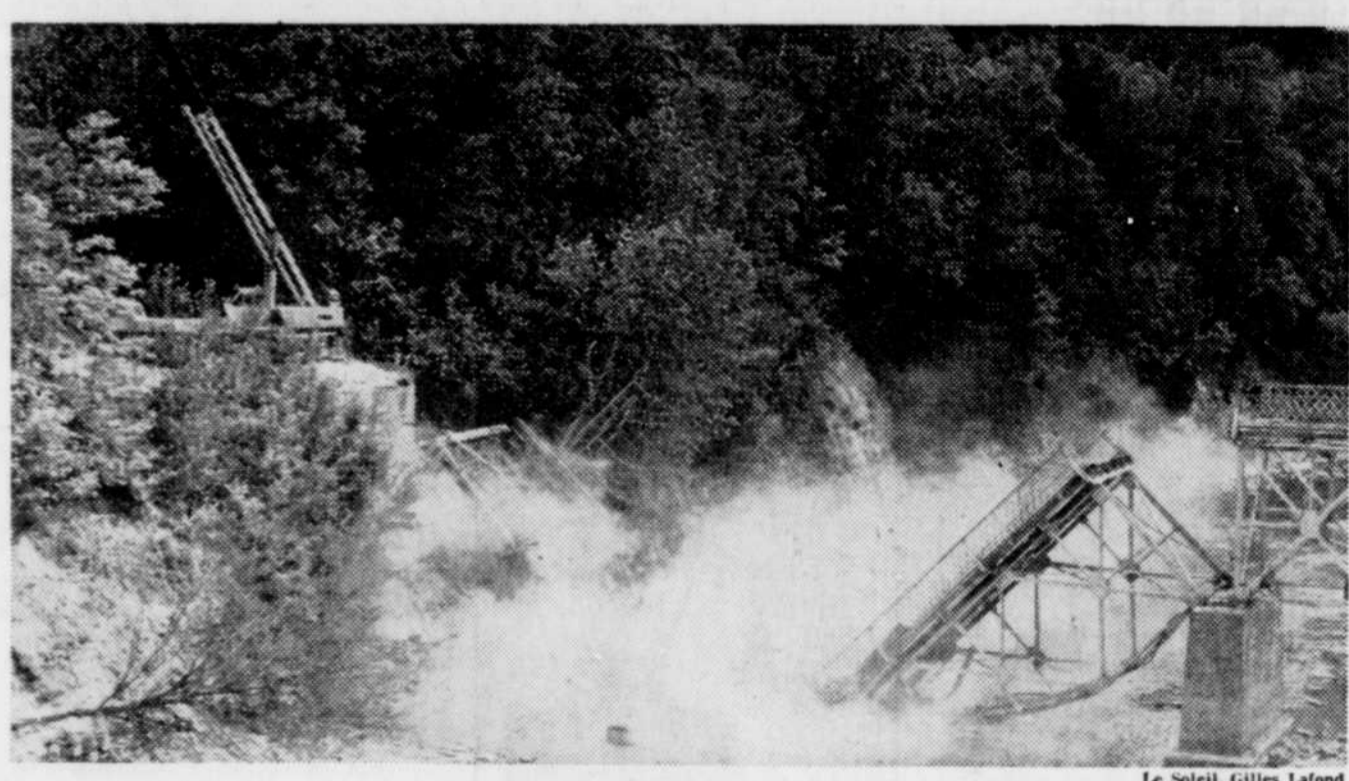
Dans son plaidoyer final, l'avocat de Deborah Davis avait argué que même si la jeune femme n'était pas enchaînée physiquement par son mari au moment du meurtre, il lui était psychologiquement impossible de lui échapper. Ses chaînes étaient les chaînes de la peur.



UPI
Deborah Davis, peu avant le verdict



142 blocs d'une tonne et trois quarts chacun ont été empilés sur le côté est du pont Noir, depuis jeudi dernier.



Alors qu'on s'apprêtait à déposer le 143e bloc, la structure a lâché avec fracas, soulevant un nuage de poussière.

Projet de \$45 milliards Réticences US à investir dans notre électricité

ROTLAND, Vermont (d'après UPI) — Selon le président de Central Vermont Public Service Corp., les Canadiens pourraient financer plus facilement que les Américains, et à un coût moindre, un projet de développement des ressources hydro-électriques parce qu'elles se trouvent à l'intérieur de leurs frontières.

James Griffin, qui dirige la plus importante compagnie de services publics du Vermont, a déclaré que les compagnies étaient peu disposées à utiliser l'argent des services publics américains pour financer des projets dans un autre pays.

La façon de fonctionner des compagnies qui dispensent les services publics aux Etats-Unis devra changer pour que la Nouvelle-Angleterre investisse une somme de \$45 milliards dans un projet canadien de développement hydro-électrique, a-t-il dit.

Il a ajouté que les compagnies pourraient permettre un tel investis-

sement seulement si les coûts sont absorbés par les consommateurs avant que la production d'énergie débute.

Il a laissé entendre que la réticence des compagnies était grande et qu'il faudrait un changement majeur de leur philosophie pour permettre la concrétisation de la proposition discutée lors de la conférence des premiers ministres de l'Est du Canada et des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre.

M. Griffin considère cependant que la proposition est intéressante et doit être étudiée.

Selon lui, la proposition aura quand même comme résultat d'augmenter les exportations canadiennes d'énergie électrique, même si elles n'atteignent pas le niveau prévu.

"Obtenir moins vaut mieux que de ne rien obtenir du tout", a conclu M. Griffin.

290 tonnes pour venir à bout du pont Noir

par Michel TRUCHON

Vieux de 60 ans, long de 230 pieds, le pont Noir, à Saint-Edouard de Lotbinière, avait été limité, par mesure de sécurité, à une charge maximum de 30 tonnes. Pourtant il aura fallu 290 tonnes de béton pour le faire crouler!

Ce sont les ingénieurs du service d'entretien des structures du ministère québécois des Transports qui ont mené à conclusion l'expérience, hier, devant plusieurs dizaines de citoyens de Saint-Edouard qui ont assisté à la disparition de ce pont récemment remplacé par un plus moderne.

L'idée du test sur la résistance de la structure a été lancée par un jeune ingénieur du service, M. André Drapeau. L'expérience a commencé la semaine dernière, mais à cause d'autres travaux où fut appelée la grue utilisée pour empiler les blocs de béton, le tout avait été laissé en plan jeudi dernier. A ce moment, 40 tonnes de sable et 235 tonnes de blocs de béton pesant chacun une tonne et trois quarts avaient été laissés sur le tablier. Pendant les six jours où le tout a été abandonné, le pont ne s'est affaissé que de quatre pouces.

Hier matin, on a recommencé à empiler les énormes blocs. Vers 11h, on en avait mis 142 en place. Au moment où la grue s'apprêtait à accrocher le 143e, la structure métallique a soudainement lâché. La partie du pont située du côté est de la

rivière du Chêne s'est affaissée avec fracas, soulevant un nuage de poussière. La chute a pris tout le monde au dépourvu, car les spectateurs commençaient à être habitués à voir les blocs s'ajouter les uns aux autres sans résultat apparent.

Un pont en excellent état

Selon le directeur du service d'entretien des structures de Transports-Québec, M. Normand Jodoin, le pont Noir de Saint-Edouard était en excellent état malgré ses soixante ans d'âge.

Deux sections de 115 pieds appuyées sur des fermes métalliques et des piliers de béton, 18 pieds de large, et une chaussée de béton constituaient ce troisième pont à enjambrer la rivière du Chêne depuis la fondation du village de Saint-Edouard. Les ingénieurs avaient estimé qu'il pouvait soutenir 65 livres au pied carré ou le passage simultané de deux camions de 15 tonnes.

L'expérience tentée par l'équipe de M. Jodoin entre dans le cadre d'une étude sur les vieux ponts d'acier au Québec. La province en compte environ 150 sur un total de 12,000 ponts.

M. Jodoin estime que cette démolition contrôlée servira à établir les futures normes pour les ponts du genre dans la province. Il est possible qu'à la lumière des résultats

(Suite à la page A2, 1re col.)

Heureux qui comme Justin a fait un beau voyage!

par Jack REDDEN

LONDRES (d'après UPC) — Pour la première fois de ses huit ans et demi d'existence, et malgré les réticences de son père, Justin Trudeau est devenu le point de mire des comptes rendus quotidiens de la presse canadienne.

Le fils du premier ministre Trudeau a passé l'expérience on ne peut mieux, démontrant un tempérament calme et responsable, en même temps que l'énergie et la curiosité caractéristiques d'un jeune garçon.

La décision de M. Trudeau d'emmener avec lui le premier de ses trois fils, parce qu'il considérait qu'il était assez âgé pour profiter d'un voyage en Europe, a permis à Justin de voir quelques-uns des plus beaux endroits du monde.

A Venise, père et fils se sont promenés sur la place Saint-Marc, au centre de la vieille ville, le jour précédant l'ouverture du sommet économique.

Ils n'ont pas pu passer beaucoup de temps ensemble pendant la durée du sommet, mais à partir de Rome et de la visite au pape Jean-Paul II, Justin a semblé être sur toutes les photos.

Un jour où l'actualité était mince.



Justin Trudeau quelques instants avant l'audience accordée par le pape Jean-Paul II

jeudi

LES CHAMPAGNE

aux festivals populaires du Québec

Les Champagne nous amènent aujourd'hui à Normandin au Lac-Saint-Jean pour le Festival du miel. "Jéroboam", leur maison motorisée, les a véhiculés dans cette ville aux 98,423,258 abeilles. Ils nous parlent de la "parade", des duchesses et des autres festivités. Ils nous font aussi connaître Henri Picard, "l'apiculteur le plus progressiste de tout le Québec".

page A-4

Le Festival d'été débute ce soir

page B-4

la météo de jacques bureau

Le temps s'annonce beau et plus frais que la normale de saison pour le prochain week-end. Les quelques averses qui pourraient apparaître vendredi, surtout sur les Cantons de l'Est, auront disparu samedi et les températures seront plus basses par la suite.

Les adeptes du camping devront craindre les nuits fraîches mais le soleil du jour compensera grandement. Le régime de vents légers de l'ouest se poursuivra au cours du week-end, favorisant la voile sur les lacs et le Saint-Laurent.

La région côtière du Maine vivra sous le soleil avec des températures plus élevées que le Québec cependant.

Les activités agricoles, grandement perturbées par les averses ces derniers jours auront plus de chance samedi et dimanche sous un air plus sec et plus frais, sauf pour les régions du Sud du Québec où les averses très dispersées pourraient apparaître dimanche.

En résumé, il fera beau temps sur le Québec pour la fin de semaine bien qu'il semble que les températures seront un peu sous la normale pour la saison.

voir détails de la météo, page D-2

Denny à l'article de la mort

page C-1

Rogers a le meilleur sur Carlton

page C-1

Chaussons stupéfiants

WIESBADEN, Allemagne occidentale (AP) — Les autorités ont annoncé la suspension d'un inspecteur de la brigade des stupéfiants accusé d'avoir cuit, en vue d'un pique-nique de ses collègues, des chaussons au haschisch.

Six inspecteurs ont été hospitalisés, cinq autres ont dû recevoir des soins avant de pouvoir regagner leur domicile.

Selon un porte-parole, l'inspecteur suspendu, qui a la pâtisserie pour violon d'Ingres, s'était procuré le haschisch — 300 grammes — dans un greffe de la police. Il avait préparé 60 chaussons.

sommaire

Annonces classées	D-2 à D-16
Arts et spectacles	B-4 à B-7
Bandes dessinées	C-7
Bridge	D-10
Carrières et professions	C-6
Décès	D-17
Economie-finances	A-12 à A-14
Feuilleton	D-14
Horoscope	D-13
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	C-6 à C-8
	D-1 à D-17
Mot mystère	D-3
Mots croisés	D-12
Où aller à Québec	B-5
Page documentaire	A-7
Patron	D-11
Santé	B-3
Sport	C-1 à C-5
Télévision	B-4

Tunnel du CP et côte Gilmour De Belleval repousse les suggestions de Sillery

par Vincent CLICHE

Le ministère des Transports du Québec ne semble pas particulièrement "emballé" par quelques suggestions faites au cours des derniers mois par la ville de Sillery en vue de trouver une solution à la circulation de transit qui engorge les artères de cette municipalité, surtout aux heures de pointe.

Au début de l'année, le maire, M. Charles-H. Blais, avait fait parvenir au ministre des Transports, M. Denis de Belleval, deux projets précis qui auraient permis de trouver des débouchés à la circulation des camions et des automobiles qui empruntent le boulevard Champlain.

L'un des projets du maire Blais visait à rendre accessible aux camions le tunnel du Canadien Pacifique qui relie sous la falaise, la gare maritime Champlain au centre industriel Saint-Malo, dans la basse ville de Québec.

L'autre projet proposait de relier le boulevard Champlain à la Grande-Allée, via une côte Gilmour réamé-

gée afin de la rendre utilisable en période hivernale.

Dans sa réponse au maire Blais, le ministre de Belleval considère que l'un et l'autre projet comporte trop d'inconvénients, après études, pour qu'on puisse songer à les réaliser, telles que les suggestions ont été faites.

Le tunnel du CP

Ainsi pour le tunnel ferroviaire du CP, le maire Blais demandait au ministre des Transports d'entamer une étude sur les possibilités d'utilisation de ce tunnel pour fins de transport routier et d'examiner les impacts qu'aurait eus un tel projet sur la circulation des camions tant sur le boulevard Champlain que sur le boulevard Charest.

Dans sa réponse, le ministre de Belleval mentionne qu'un examen préliminaire des besoins de la circulation des camions sur le boulevard Champlain indique que la transformation du tunnel ferroviaire ne pourrait présenter d'intérêt que pour une faible proportion d'entre eux.

"De plus, écrit le ministre, à cause d'exigences de sécurité, la circulation des "matières dangereuses", incluant la plupart des produits pétroliers, devrait y être interdite, alors qu'une bonne proportion des camions qui auraient pu avoir avantage à utiliser ce tunnel transportent précisément ces produits. Ainsi, l'utilisation du tunnel par les camions n'aurait que très peu d'impacts, à court ou à moyen terme, sur la circulation lourde actuelle, principal objectif de votre projet" répond le ministre au maire Blais.

Cependant M. de Belleval ajoute: "Dans le cadre d'une planification globale à long terme des transports dans la région métropolitaine de Québec, votre proposition suscite par contre un intérêt non négligeable vis-à-vis l'utilisation polyvalente de cette infrastructure existante, non seulement à des fins de transport routier, mais également à des fins ferroviaires ou de transport en commun."

"Nous comptons donc poursuivre l'examen de ce projet dans cette optique" conclut le ministre.

La côte Gilmour

Quant au projet de transformer la côte Gilmour, entre les plaines d'Abraham et le boulevard Champlain, pour la rendre accessible en hiver et dégager ainsi la circulation automobile dans la côte de l'Eglise, le ministre des Transports laisse peu d'espoir au maire Blais de voir un jour se réaliser le projet.

"Nous nous sommes penchés sur les possibilités qu'offrirait la côte Gilmour pour la circulation automobile en période hivernale, écrit le ministre. Cette côte très étroite et abrupte comporte actuellement des caractéristiques géométriques insuffisantes à assurer l'efficacité et la sécurité d'une circulation intensive."

"L'analyse d'une réfection complète, poursuit le ministre, s'est vite heurtée aux problèmes occasionnés par la topographie du terrain, soit la falaise du côté nord, le ravin du côté sud, la déclivité des pentes et la nécessité de courbes prononcées."

Selon le ministre des Transports, dans l'hypothèse où la réfection de la côte Gilmour permettrait son utilisation hivernale, la circulation devrait absolument être dirigée vers au moins deux endroits de la Grande-Allée: les intersections de l'avenue Laune-Grande-Allée et Montcalm-Grande-Allée n'étant pas recommandables en raison des virages et des pentes sises à ces endroits, l'unique sortie serait donc la rue Wolfe qui ne pourrait à elle seule supporter une telle densité de circulation.

Enfin le ministre apporte d'autres arguments allant contre le projet du maire de Sillery: "En plus des coûts monétaires engendrés par la

construction et l'entretien d'hiver, d'une efficacité marginale au niveau de la circulation, il faut tenir compte des impacts environnementaux et sociaux qu'aurait un tel projet sur un territoire dont la vocation est déjà orientée vers la récréation de plein air.

Enfin, pour conclure, le ministre mentionne que la Commission des champs de batailles a entière compétence sur ce territoire et qu'il serait très difficile d'aller à l'encontre des objectifs de cet organisme qui visent plutôt à une réduction de la circulation automobile dans ce secteur.

Violence contre des Québécois: Victoria veut une enquête

VICTORIA (PC) — La discrimination contre les Canadiens français et tous autres Canadiens est inacceptable en Colombie-Britannique, a déclaré, hier, le procureur général Allan Williams.

Le ministre répondait à des questions, à l'assemblée législative, sur les incidents survenus la semaine dernière à Osoyoos, dans la vallée d'Okanagan, et il a dit qu'il avait demandé un rapport à la GRC.

Vendredi dernier, une bande de cinq ou six hommes s'attaquaient à des cueilleurs de fruits, en majorité du Québec, ce qui a donné lieu à des accusations de racisme contre les habitants d'Osoyoos.

La GRC a accusé de méfait un homme, autrefois d'Osoyoos et maintenant de Calgary, à la suite de ces racolés et des dommages aux tentes et véhicules des cueilleurs.

M. Williams a dit que ces incidents étaient "inconvenants" et que la conduite des coupables était inacceptable.

"C'est violer la loi que de faire des distinctions de cette sorte entre Canadiens en Colombie-Britannique", a-t-il répété à l'extérieur de la Chambre.

Le ministre s'est dit sûr que l'enquête déterminerait s'il y a eu violation des droits de la personne en plus d'actes de violence.

M. Williams s'est aussi déclaré heureux des excuses du maire d'Osoyoos, M. Robert Frost. Ce dernier, toutefois, a insisté sur le fait qu'il n'avait pas présenté d'excuses. Des habitants d'Osoyoos ont dit que les

cueilleurs, la plupart âgés de 18 à 25 ans, s'étaient mal conduits, par exemple en se baignant nus.

D'autre part, le sergent Louis Turcotte de la GRC a déclaré que les nouvelles d'une atmosphère de crainte et de violence raciale à Osoyoos étaient exagérées. Les cueilleurs et les habitants de l'endroit continuent à travailler ensemble et à se fréquenter, selon lui.

Il y a eu quelques difficultés, dit-il encore, parce que des exploitants n'ont pu loger convenablement les cueilleurs ni mettre à leur disposition des installations hygiéniques. Les cueilleurs, pour cette raison, sont allés en ville et leur apparence a quelque peu désarçonné des marchands.

Un homme d'affaires a offert de fournir gratuitement le bois pour construire des communs, le conseil du village fournira l'outillage et la GRC a demandé à la Fruit Growers Association une cotisation de \$100.

La Quotidienne
(Tirage de mercredi)
1-8-5
Informations:
643-8990

Belmoral poursuit la société Publifor pour un million et demi

(D'après PC) — La mine Belmoral Limitée, qui exploite un gisement minier à Val-d'Or, en Abitibi, ou huit mineurs ont perdu la vie le 20 mai dernier, de même que MM. Robert et Frank Brown, respectivement président et secrétaire-trésorier de l'entreprise, viennent d'intenter une poursuite de \$1,500,000 contre Publifor Inc. qui édite l'hebdo "Finance", et son journaliste Jacques Forget.

La poursuite a trait à deux articles, publiés dans l'édition du 9 juin dernier et traitant de la tragédie de Val d'Or, où on affirmait très clairement que les huit victimes de l'affaissement ont péri à cause de la cupidité de la compagnie et de ses administrateurs et de leur désir de faire un gain pécuniaire rapide et cela au mépris de la santé des travailleurs.

Affirmant que le titre de première page et les deux articles ont

été publiés délibérément, de mauvaise foi, avec malice, et dans le but de salir la réputation des demandeurs, ces derniers se disent également lésés du fait qu'on ait insinué qu'ils s'étaient livrés à des activités boursières de probité douteuse au sujet des actions de Belmoral.

Considérant que les articles constituent une atteinte flagrante au droit des demandeurs à la sauvegarde de leur dignité, de leur honneur et de leur réputation, la mine Belmoral demande donc pour elle \$1 million à titre de dommages-intérêts, tandis que MM. Robert et Frank Brown réclament chacun \$250,000 pour les mêmes raisons.

Incidentement, la mine Belmoral a son siège social à Vancouver, alors que MM. Robert et Frank Brown demeurent respectivement à Calgary et Midnapore, en Alberta.

Victimes retrouvées

Par ailleurs, deux autres corps ont été retirés, hier, de la mine Belmoral de Val-d'Or.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec a révélé que les cadavres de Marcel Vienneau, 40 ans, de Val d'Or, et de Normand Masse, 34 ans, de Lacorne, avaient été trouvés dans le prolongement inachevé d'un puits de ventilation au fonds de la mine de 150 mètres.

Les corps des deux hommes avaient été repérés il y a plusieurs jours par une caméra de télévision miniature.

Des autopsies devaient être effectuées aujourd'hui dans un hôpital local.

La découverte des deux nouvelles victimes a été effectuée au moment où se déroulait, à Lacorne, le service funéraire d'Yvan Saint-Pierre, 32 ans, dont le corps été retrouvé dimanche.



Heureux qui comme...

(Suite de la première page)
la bénédiction de Justin par le pape est devenue la principale nouvelle.

Le jour suivant, à Londres, Justin a vu de l'intérieur ce que la plupart des touristes voient de l'extérieur, en accompagnant son père au 10 Downing Street et au palais de Buckingham.

En Suède et en Norvège, Justin a effectué d'épuisants voyages en hélicoptère au-dessus des montagnes, des fjords et des glaciers, pour aller visiter des villages de Laponie.

Mais quand il a appris que son père allait être conduit en hélicoptère jusqu'à une île au large des côtes norvégiennes, il a encore voulu être du voyage.

Aussi, une journée qui débutait au pied d'un glacier à 9h du matin se terminait souvent bien après minuit, quand le soleil touchait l'horizon et se levait de nouveau.

"Quand il était fatigué, il ne perdait pas sa bonne humeur", a dit de lui un commandant norvégien des forces de l'OTAN. Incapable de lutter contre le sommeil, il dormait paisiblement dans l'hélicoptère pendant que les autres regardaient le soleil de minuit.

Le commandant norvégien a donné à Justin un couteau lapon à longue lame, qui ressemblait un peu à une épée miniature, accroché à la ceinture de l'enfant. "Je pense que son père était un peu inquiet de l'usage qu'il en ferait", a-t-il dit.

Mais cette "bonne conduite" a eu des écarts. A Stockholm, il est passé devant les personnalités qui les accueillent en jouant avec un yo-yo. Qui aurait pu s'en plaindre? Son père lui a enlevé le jouet et a donné une démonstration de son savoir-faire pendant que les limousines attendaient.

290 tonnes

(Suite de la première page)

obtenus, de nouvelles normes soient établies, tenant compte du poids des véhicules qui circulent de nos jours sur les routes.

Le spécialiste explique que la résistance du vieux pont Noir n'a pas tellement diminué avec les années parce que la structure avait été bien entretenue et qu'elle était construite dans un secteur où l'on épand peu de sel, agent de corrosion par excellence.

Le nouveau pont, construit l'automne dernier sur une nouvelle section de la route 226, à une centaine de mètres du pont Noir, a reçu le coefficient de sécurité H-20-16, ce qui autorise la circulation d'une charge de 36 tonnes. Il s'agit là d'un chiffre très conservateur qui laisse place à toute la sécurité possible. C'était la première fois que les ingénieurs de Transports-Québec se livraient à une expérience de ce genre.

Une personne près de la famille Trudeau a dit que Justin "semble avoir le sens des responsabilités qui incombe au plus vieux". Il paraît calme mais pas timide. Quand on l'interroge, il répond sans hésitation.

On dit que les trois fils du premier ministre sont très différents, ce qui reflète peut-être les différentes situations familiales qu'ils ont vécues en grandissant. Le second, Sacha, a deux ans de moins et avait trois ans quand sa mère a quitté son père.

Le plus jeune, Michel, aura cinq ans à l'automne. Il n'avait qu'un an et demi quand ses parents se sont séparés et on dit qu'il est très attaché à son père.

Sauf à quelques reprises, M. Trudeau a toujours gardé sa vie privée secrète. Il n'y a normalement aucune publicité quand il emmène Justin pour une excursion en canot, comme il l'a fait quelques semaines avant de partir en Europe.

A Stockholm, le premier ministre a confié à la presse que ça ne lui plaisait pas trop de voir son fils devenir le centre d'intérêt des journalistes.

L'attention portée à la famille Trudeau n'est pas près de disparaître. Mais Justin a prouvé qu'il pouvait la soutenir.

le mot du jour
En bonne compagnie
Les verbes ne sont pas accompagnés de n'importe quelle préposition. Ainsi, on fera suivre le verbe "précéder" de la préposition "de" et non pas d'un "par", parce que l'on est précédé de quelque chose ou de quelqu'un.
Pierre BELLEAU

LE SOLEIL
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00
RENSEIGNEMENTS 647-3233 REDACTION 647-3394
LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

vente jours d'été

collection Cacharel printemps-été
réduction de 50%
exclusif à Simons.
T-shirts, pantalons, jupes, robes, chemisiers, ensembles... taillés dans les tissus «vedettes» de l'été tels que seersucker, coton, voile de coton... fines rayures, unis ou imprimés
à notre magasin de Place Ste-Foy seulement

blousons et blazers
rég. jusqu'à \$48. **19.95**
en coton, ratine, denim, nylon, chenille... styles variés, certains lisérés ou avec bandes contrastantes taillées et couleurs assorties

robes soleil 19.99
avec ou sans bretelles, en coton, tricot de coton... unies ou imprimées, teintes et tailles variées

vêtements de nuit 5.99
robes de nuit en nylon, coton... robes T-shirts courtes ou longues, pyjamas... avec ou sans dentelle, imprimés ou unis, tailles et couleurs assorties

tailleurs 59.95
rég. jusqu'à \$150.
en voile de coton, tricot de coton, coton satiné... unis ou imprimés, choix de styles, tailles et couleurs assorties

T-shirts 9.99
rég. jusqu'à \$20.
styles variés tout coton ou poly-coton, avec ou sans manches, unis ou à rayures, quelques importations de Paris, tailles et couleurs assorties

la maison
SIMONS
deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.



Un fermier de San Antonio, au Texas, constate que son blé d'Inde dépérit faute d'eau.



Cette jeune fille de Fort Worth, au Texas, a trouvé un moyen efficace pour combattre la chaleur: boire une boisson gazeuse, assise sur des morceaux de glace.

Les gens crèvent de chaleur dans des Etats américains

(D'après UPI et AP) — Plus de 100 personnes sont décédées dans le Sud-Ouest américain à cause de la vague de chaleur qui continue de s'abattre pour la dixième journée consécutive.

Le mercure a grimpé à 45°C à Wichita Falls, au Texas, brisant le record de 40°C atteint en 1969. A Dallas-Fort Worth, il a fait 43°C; la température record avait été atteinte en 1978, alors que le mercure avait grimpé à 38,5°C. Et les météorologues ne prévoient pas une baisse des températures pour les cinq prochains jours.

Les médecins craignent que, si la chaleur persiste, une nouvelle vague de décès ne soit à déplorer.

Jusqu'à maintenant, on estime à 120 le nombre de personnes mortes à cause de la canicule. Mais ces chiffres sont conservateurs, puisque les médecins ne sont pas obligés de rapporter les mortalités dues à la chaleur.

En Arkansas, un homme est mort peu après avoir tondé son gazon par une température de 39,5°C — et avoir voulu se rafraîchir par une douche froide. Le médecin a attribué cette mort à l'épuisement dû à la chaleur.

Un homme âgé a été trouvé sans vie à quelques centaines de mètres de sa demeure. Cause du décès: l'engourdissement dû à la chaleur.

Les animaux

Les animaux aussi crèvent littéralement de chaleur. Une panne dans le fonctionnement de l'éventail d'un poulailler à Stilwell, Okla a causé la mort de 450.000 poulets en l'espace de 15 minutes.

Au Texas, le bétail est atteint d'une pneumonie due à la poussière qui entre dans les narines des bêtes et qui est soufflée jusqu'aux poumons.

Les récoltes de milliers de cultivateurs du Montana et du Dakota sont brûlées par le soleil et le manque d'eau. Dans le Dakota du Nord seulement, les autorités gouvernementales ont reçu 6.042 réclamations pour cause de désastre de la part des cultivateurs de blé. Les pertes se chiffrent à près de \$100 millions, selon les autorités fédérales américaines.

L'asphalte éclate sous l'effet de la chaleur, avec un bruit de dynamite, a fait remarquer un ingénieur de l'Arkansas. Les équipes se relaient pour réparer les nombreux trous dans les routes.

Rationner l'eau

Plusieurs villes affectées par la sécheresse songent à rationner l'eau de consommation et restreindre, sinon défendre d'arroser les

pelouses, laver les automobiles et remplir les piscines.

Les autorités gouvernementales tentent désespérément de faire tomber de la pluie — artificiellement. Inlassablement les pilotes sillonnent les airs à la recherche d'un nuage à ensemencher avec des produits chimiques. Peine perdue, le temps est au beau fixe, pas un nuage en vue.

Orages et ouragans

Pendant ce temps, des orages et des vents violents se sont abattus hier au Missouri, en Indiana et au Kentucky, pour la deuxième fois en moins d'une semaine. Des arbres ont été déracinés, des toits arrachés, le courant électrique perturbé sous la violence de vents atteignant par endroits 160 km/h.

En Illinois, dans la ville de Garbondale, près de deux pouces de pluie sont tombés et d'autres orages étaient prévus. A Vincennes, il a plu des grêlons de la grosseur d'une balle de golf, avec des vents soufflant à 128 km/h.

Mais dans le Sud-Ouest américain, au Texas, dans le Wyoming ou le Dakota, là où la sécheresse cause des pertes de millions de dollars chaque jour, le temps est au beau fixe.



Sous l'intensité de la chaleur, la terre desséchée se fendille, comme en fait foi cette photo prise au Texas.

Québecor achèterait des hebdomadaires de la Côte-Nord et de la rive sud

par Jean Didier FESSOU

HAUTERIVE — Les hebdomadaires de Paul Brisson, sur la Côte-Nord, et de Jean-Paul Cloutier, sur la rive sud, seraient à vendre. Pourtant réputées très lucratives, ces petites entreprises de presse n'auraient pas trouvé preneur et le groupe de presse de Pierre Péladeau, Québecor, s'apprêterait à mettre la main dessus.

Telle est la conclusion à laquelle en est arrivé le journal LE SOLEIL à la suite d'une enquête et ce, malgré un épais mur du silence. Conclusion corroborée par de nombreux témoignages et de nombreux regroupements. Cependant, un porte-parole de Québecor, M. Pierre Gauvreau, refusait, tard hier soir, de confirmer ou d'infirmer la nouvelle.

La Côte-Nord

Sur la Côte-Nord, l'homme d'affaires de Baie-Comeau, Paul Brisson, contrôle majoritairement trois hebdomadaires: Plein-Jour sur Manicouagan, sur Saguenay et sur Charlevoix. Il est également associé à Geoffrey Frenette et à Jean-Guy Gougeon dans la propriété de l'hebdomadaire septilien "Le Nord-Est".

De son côté, Québecor exploite deux hebdomadaires: Le Nordic, à Baie-Comeau, et Le Nordic, à Sept-Îles.

Tout au long de ces derniers mois, les deux groupes de presse se sont livrés une "lutte à finir". Québecor proposant même la trêve suivante: moyennant la suppression du Nord-Est de Sept-Îles, le Nordic de Baie-Comeau cesserait sa parution.

Ces jours derniers, Geoffrey Frenette abandonnait sa participation financière dans le Nord-Est et Paul Brisson procédait ensuite à des mises à pied à Sept-Îles et à Baie-Comeau. Ainsi, à Sept-Îles, cinq des 10 em-

ployés du Nord-Est viennent de perdre leur emploi tandis que, à Baie-Comeau, neuf des 20 employés de Plein-Jour sur Manicouagan perdraient le leur.

Et, hier après-midi, Jean-Guy Gougeon et Paul Brisson se rendaient précipitamment à Montréal.

La rive sud

De l'autre côté du fleuve, mais en amont, des rumeurs persistantes veulent que Jean-Paul Cloutier ait mis ses trois hebdomadaires en vente: Le Peuple-Courrier de Montmagny, Le Peuple-Tribune de Lévis et Le Peuple de Lotbinière.

Ces hebdomadaires auraient été offerts, mais en vain, à l'un des partenaires des Hebdo A-1.

M. Jean-Paul Cloutier aurait même offert à Unimédia, ruppe de presse contrôlée par M. Jacques Francoeur et dont LE SOLEIL fait partie, la vente de ses trois journaux réputés très rentables.

Et, à ce propos, M. Jacques Francoeur a dit au SOLEIL:

"C'est vrai, l'achat de ces trois journaux nous a été proposé. Après étude, nous en sommes venus à la conclusion que, selon nos normes d'exploitation et de gestion, ces trois journaux ne seraient pas rentables dans notre groupe."

Selon M. Francoeur, c'est la question des salaires qui causerait un tel problème:

"Aussitôt intégrés à Unimédia, les employés de ces journaux réclameraient les salaires versés à nos employés. Et dès lors, ces journaux ne seraient plus rentables."

Et, depuis quelques jours, de nombreux rumeurs veulent que M. Jean-Paul Cloutier se départisse de son groupe de presse en faveur de Québecor.

Enfin, la raison qui pousserait M. Cloutier à liquider ses actifs réside-

rait dans le fait qu'il veuille "entrer en politique", notamment du côté de l'Union nationale où il aspirerait à la chefferie.

La fin de semaine

Tant du côté des hebdomadaires de Jean-Paul Cloutier que de ceux de Paul Brisson, il y a une rumeur assez persistante: à savoir que ces journaux seraient transformés en journaux de fin de semaine.

Cette impression se fonde, sur la rive sud, sur une déclaration récente de M. Jean-Paul Cloutier en ce sens, il y a une quinzaine de jours, devant le Cercle de presse de la Côte-du-Sud, à La Pocatière.

A Sept-Îles, M. Geoffrey Frenette n'a voulu ni confirmer ni infirmer une telle possibilité. Il a dit au SOLEIL:

"Vous saurez demain (aujourd'hui, jeudi) ce qu'il advient de tout cela."

Quant aux employés du journal septilien "Le Nord-Est", ils craignent ni plus ni moins une disparition pure et simple de leur journal à plus ou moins brève échéance. Ils appuient leurs dires sur le fait que le journal connaissait une gêne financière certaine depuis plusieurs semaines.

Rappelons que "Le Nord-Est" a été fondé à l'automne 1978 et que son promoteur, Jean-Guy Gougeon, voulait combattre la mainmise de Québecor sur la presse septilienne, une fois que Pierre Péladeau eut fermé L'Avvenir pour ne maintenir que Le Nordic.

Pour résister à la tentative de monopolisation du groupe de Pierre Péladeau, Jean-Guy Gougeon, secondé par une petite équipe dévouée, avait misé sur la qualité et la crédibilité de son information.

Après une rencontre avec de Belleval Les camionneurs artisans ne sont guère optimistes

par Gilles OUELLET

Rencontre au sommet en fin de matinée aujourd'hui, à Québec, entre le président de l'Association nationale des camionneurs artisans Inc. (ANCAI), M. Gérard Dubé, et le ministre des Transports, M. Denis de Belleval, pour discuter des principaux problèmes qui affectent le secteur du camionnage en vrac à travers la province.

Des dizaines de camionneurs artisans manifestent depuis une semaine en Mauricie, pendant que d'autres veulent se joindre au mouvement, notamment en Gaspésie où l'on songe à bloquer les routes dans les prochains jours, afin de protester contre la politique d'adjudication des contrats de transport en vrac.

Hier matin, 38 camionneurs, arrêtés mardi par la police après avoir paralysé pendant huit heures la circulation sur plusieurs routes de la Mauricie, ont comparu au palais de justice de Trois-Rivières pour répondre à des accusations de méfaits publics; ils ont plaidé non coupables, ont retrouvé la liberté et ils subiront leur enquête préliminaire le 23 septembre prochain.

Guère optimiste

Dans ce contexte, MM. Dubé et de Belleval ont eu un long entretien en fin de journée, hier, au cours duquel ils ont passé en revue les problèmes qui soulèvent la colère des camionneurs artisans. Le président de l'ANCAI a confié au SOLEIL, en soirée qu'il n'était guère optimiste à propos de la rencontre d'aujourd'hui avec M. de Belleval, puisque ce dernier aurait laissé voir qu'il ne pourrait faire grand-chose pour venir en aide aux camionneurs. Le ministre n'a toutefois pu être rejoint pour donner ses commentaires.

M. Dubé a dit que la rencontre de tous les représentants des associations régionales et de comités de l'ANCAI prévue pour dimanche, le 6 juillet, à Québec, est maintenue; c'est à ce moment que seront décidés les moyens de pression pour obliger le gouvernement à agir.

Il est question de bloquer les routes de la Gaspésie afin de protester contre une décision du député de Matane et ministre de l'Énergie, M. Yves Bérubé, d'autoriser les compagnies papetières à effectuer elles-mêmes le transport forestier au détriment des camionneurs artisans; il est aussi rumeur de rééditer la "marche de 1976" alors que des camions 10 roues ont bloqué la circulation autour du Parlement de Québec.

L'attribution de contrats, le non-respect des postes d'affectation et le non-respect des taux horaires de travail choquent principalement les quelque 4.000 camionneurs artisans.

M. Dubé a promis, hier soir, de faire savoir à M. de Belleval certains

engagements qui ont été signés par l'ancien titulaire des Transports, M. Lucien Lessard, mais qui ne furent apparemment pas respectés. Le président de l'ANCAI a dit que M. Lessard avait promis que les camionneurs artisans auraient le transport forestier, des quotas dans les travaux municipaux et un organisme pour réglementer les taux et les faire

respecter; "on attend depuis deux ans, mais absolument rien n'a été fait", a lancé M. Dubé, disant ne plus pouvoir contenir le mécontentement des camionneurs d'un peu partout à travers le Québec.

"On m'appelle de partout pour tenir des manifestations", répétait M. Dubé, hier soir.

Nombreux désespérés du volant par suite d'une réglementation sévère en Autriche

VIENNE (AFP) — En cinq mois, cinquante Autrichiens se sont donné la mort soit parce qu'ils avaient échoué à l'examen pour le permis de conduire, soit parce que le permis leur avait été retiré à la suite d'un accident ou d'un alcooltest positif.

Le comité autrichien pour la sécurité routière, qui a établi cette statistique entre le 1er janvier et le 31 mai 1980, précise que 20 pour 100 de ces désespérés ont choisi de dé-

truire leur voiture en même temps qu'eux-mêmes: jouant les kamikazes et optant pour le choc frontal, ils sont allés s'écraser contre un arbre, un mur, une pile de pont, voire contre une voiture venant en sens inverse.

Cette statistique ne tient pas compte du nombre important de chauffeurs qui, décidés à mourir, ont survécu à un accident qui a endommagé leur véhicule. Pour enrayer cette vague de suicides, le co-

RENAULT CANADIENNE
"Chnac - R5"
Prix imbattable
522-7117

Me Guy Bertrand
AVOCAT
Bertrand, Otis et Grenier
42, rue Ste-Anne suite 200
692-3951

A VENDRE BRUNING 806 (1973)
Machine à reproduire les plans. Excellent état. Prix à discuter. Pour informations, 683-3697

le prix de
L'HUILE
ça tourne au vinaigre

Si vous voulez éviter de grimacer devant les comptes à payer...
Modifiez votre système de chauffage à l'huile en y adaptant une source de chaleur produite par L'ÉLECTRICITÉ

Branchez-vous à une source d'approvisionnement sûre
Informez-vous: 661-9211 **GUILLLOT**

- Pour systèmes à air chaud ou à eau chaude
- Coût raisonnable
- Installation facile en une journée
- Élimination des odeurs et dépôts graisseux causés par l'huile

Festival du miel bien planifié, à Normandin

NORMANDIN — Ce qui est remarquable, en entrant dans le village de Normandin, où débute ce soir le deuxième Festival du miel du Saguenay-Lac-Saint-Jean, c'est que tous les poteaux de téléphone ont été décorés de deux petites affiches annonçant d'un côté un marchand local et de l'autre, le festival en question. Tout le long du village, près d'une cinquantaine de poteaux sont ainsi pavoisés. Qui plus est, une cinquantaine de ruches jaunes miel, déposées dans le parc municipal, proclament aussitôt fièrement le nom des menhants locaux.

À la différence de ceux de Québec, les hommes d'affaires de Normandin ont compris qu'un festival (ou un carnaval), c'est une affaire rentable.

Présidé cette année par M. Réal Bélair, électronicien, le Festival du miel en est à sa deuxième édition. L'idée avait cependant été semée et cultivée en 1978, année du centenaire de la municipalité.

Le Festival du miel du Saguenay-Lac-Saint-Jean Inc. est un organisme sans but lucratif et sa première édition a bouclé un budget de \$63,000. Cette année, il devrait être de \$73,000. Les revenus et les dépenses sont approuvés par une firme comptable indépendante et le budget est livré à la population de Normandin lors d'une assemblée générale à laquelle tout le monde est invité.

Pres d'une centaine de personnes bénévoles sacrifient généralement quelques dizaines ou cen-

taines d'heures annuellement pour faire un succès de ce festival, faisant la promotion d'une richesse naturelle locale moins connue que le bleuets, la ouananiche ou les pâtes et papiers.

Même s'il n'a que deux ans d'existence, le Festival du miel est bien organisé et peut vous divertir facilement pendant trois jours. Il a ses duchesses (elles sont quatre); sa mascotte (une grosse abeille nommée "Pollen"); une bonne "parade" de 20 chars allégoriques et d'autant de corps de tambours et clairons; des activités culturelles, sportives et "apiculaires" fort intéressantes, etc.

La région est également dotée d'attractions touristiques bien connues comme le zoo de Saint-

Félicien, le musée de Maria Chapdelaine à Pérignonka, une pépinière gouvernementale aussi belle que bien cachée ici même à Normandin, etc.

Malheureusement, l'hébergement fait un peu défaut. Si les campings sont assez nombreux et bien aménagés, les hôtels et motels sont plutôt rares. Pour vous assurer une place ou un gîte, mieux vaudrait d'abord téléphoner au comité d'accueil du festival, en composant 1-274-2139 ou au quartier général du festival en composant 1-274-3486. Plusieurs citoyens ont en effet offert une ou des chambres ou un emplacement de camping dans leur cour de façon à pouvoir accueillir tous les visiteurs qui se présenteront en fin de semaine.

LES CHAMPAGNE

aux festivals populaires du Québec



"Domaine" de Henri Picard

NORMANDIN — A Normandin et dans tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean, on n'achète pas du miel, mais du "miel à Picard". Henri Picard, 55 ans, fils de Georges-Henri Picard, est sans doute l'apiculteur le plus progressiste de tout le Québec, il habite Normandin. Son père était apiculteur. Il est apiculteur et ses cinq fils, qui ont maintenant pris la relève sont également apiculteurs.

La première chose que vous voyez, lorsque vous arrivez à Normandin, ce sont des ruches. Il y en a un peu partout sous les rangées d'arbres qui bordent les terres défrichées sur un plateau fertile et verdoyant. Toutes ces ruches ou presque appartiennent à Henri Picard et à ses cinq fils. Il en a 1,640 en production durant le festival, et chacune d'entre elle contient environ... 60,000 abeilles. C'est une moyenne. Certain-

es ruches en contiennent 100,000.

Un calcul rapide vous permet d'estimer que chacun des 4,000 habitants de Normandin est entouré de 2,500 abeilles à... Picard. Pourtant, on ne les voit pas ces abeilles.

On compte au Saguenay-Lac-Saint-Jean près de 175 producteurs de miel. Seulement deux familles en vivent, les Picard à Normandin et les Simard dans le coin d'Alma. Chaque ruche peut produire une centaine de livres de miel par année, et une livre de miel coûte maintenant environ \$1.75 chez le détaillant. Alors faites le calcul.

Henri Picard a toujours refusé, depuis maintenant trois ans, de présider les destinées du Festival du miel de Normandin. "Ça aurait trop fait jaser, dit-il. Tout le monde aurait dit le Festival du miel à Picard alors que c'est un festival que le président fonda-

teur, Hermann Piquette, électricien et apiculteur amateur (il avait cinq ruches) voulait d'envergure régionale."

Les Picard ouvriront, en fin de semaine, leur "usine de production" aux visiteurs. Gratuitement!

Si cela vous intéresse d'en connaître plus sur le miel et les abeilles, allez-y! C'est situé au 789 rue Villeneuve, à Normandin. En arrivant sur la rue principale (la rue Saint-Cyrille), vous tournez à droite sur la rue Picard, au début du village, et

encore à droite sur la rue Villeneuve. N'ayez surtout pas peur des 98,423,258 abeilles qui bourdonnent dans la région. Elles obéissent toutes à Henri Picard qui leur a fait jurer de ne piquer personne durant le festival.



Le président Réal Bélair et la mascotte Pollen



Double publicité Le Soleil, Pierre Champagne

tanguay fait une vente **Célébration** pour fêter la nouvelle société Chrysler

Stock 674
1980 Chrysler Newport 4 portes

Intérieur matériel et vinyle, pneus blancs radiaux P195/75X15, transmission automatique, moteur 6 cylindres 225 pouces cubes 3.7 litres, batterie 500 ampères, dégivreur électrique arrière, miroir gauche à commande intérieure, chauffe-moteur, radio AM, pneu de rechange conventionnel.

\$7575

Stock 413
1980 Dodge Diplomat 4 portes

Intérieur matériel et vinyle, pneus blancs radiaux P195/75X15, groupe de lumières, glace à vitres variables, transmission automatique, moteur 6 cylindres 225 pouces cubes 3.7 litres, batterie 500 ampères, dégivreur électrique arrière, miroir gauche à télécommande, roulettes latérales, chauffe-moteur, radio AM, suspension ultra robuste, pneu de rechange conventionnel, grand cap de roue.

\$6975

Vous aurez du temps gai avec les subaines que vous offre

tanguay

- Diplomat
- Chrysler
- Aspen
- Omni
- Arrow
- Camions Dodge

89, ROUTE KENNEDY, LEVIS
Mi-chemin entre le Rond-Point et la route 20
837-9383 833-4110



Carnet de voyage...

Jéroboam

Puisqu'il est d'usage de baptiser les véhicules du genre de celui que nous habitons, notre maison motorisée s'appellera désormais "JEROBOAM". Non pas en l'honneur du fondateur d'Israël, mais à cause de la grosse bouteille de champagne qui porte le même nom. UN "Jéroboam" est une bouteille de champagne qui en contient "à peu près" deux bouteilles ordinaires et trois demie. C'est ce que fera "Jéroboam" en nous transportant, ma femme, mes deux gars et moi tout l'été. Vive Jéroboam.

Première gaffe

Jéroboam a fait sa première gaffe. Sa douche ne fonctionne pas. Il faudra réparer cela en passant par Québec aujourd'hui.

La chute à l'ours

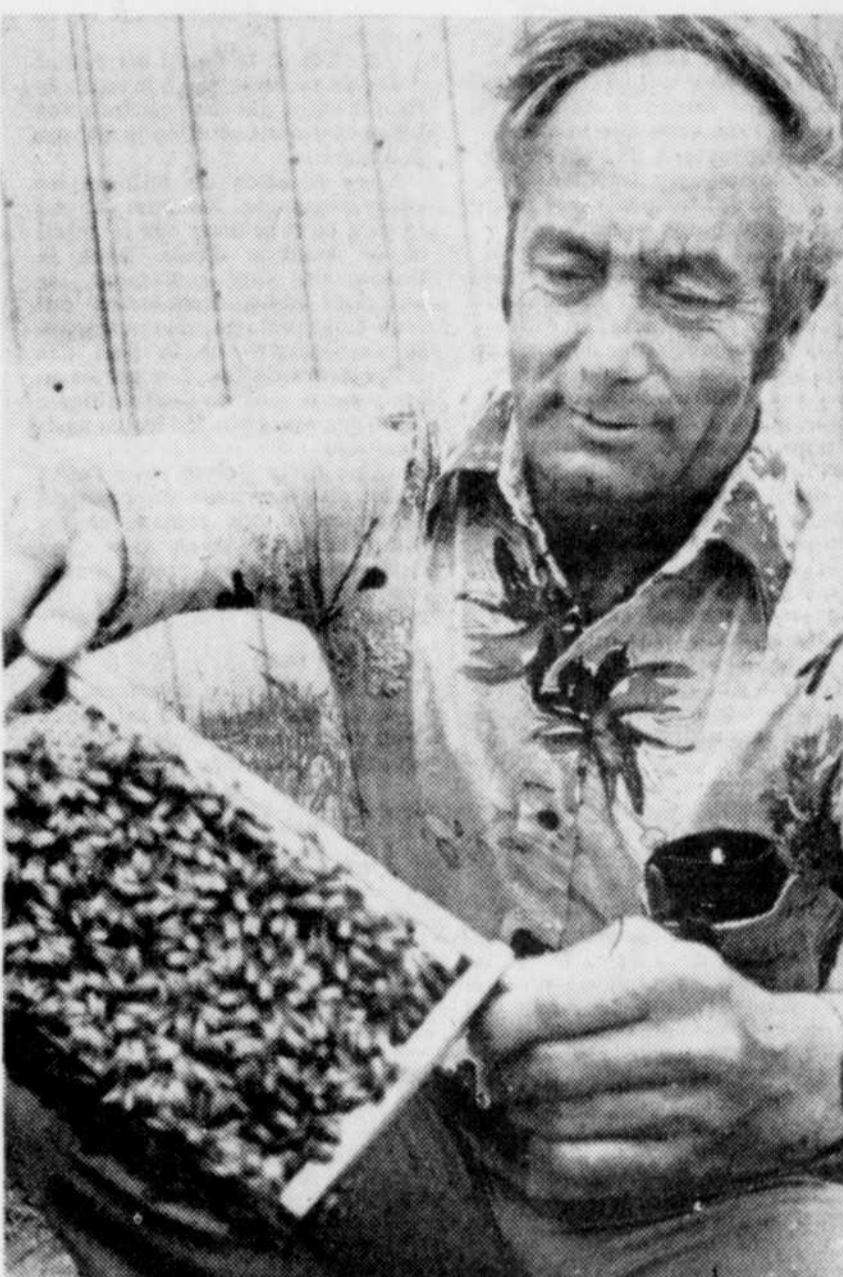
Nous sommes campés à "La chute à l'ours" (prononcez "La chute à l'ourre"). Un camping magnifique comme plusieurs autres dans la région, mais celui-ci offre, en prime, son petit festival d'été bien à lui puisque les 29, 30 et 31 août, on fêtera, sur place, "Les trois jours de La chute à l'ourre".

Réparations

La route 169, qui fait le tour du lac Saint-Jean est en réparation dans la région de Chambord. C'est davantage le festival des camionneurs que celui des automobilistes. Heureusement, ça ne dure qu'une dizaine de kilomètres.

Charolais champêtre

Au moment où vous lisez ces lignes, nous nous dirigeons vers Saint-Charles de Belle-Chasse où se "mangera", en fin de semaine, le Charolais champêtre que certains confondent avec le barbecue champêtre de Saint-Anselme. Du boeuf pourtant, ce n'est pas du poulet. Vous en saurez plus long dans "LE SOLEIL" de lundi.



Henri Picard et ses abeilles

Programme en résumé

AUJOURD'HUI (3 juillet)
19h00 — défilé des duchesses dans le centre-ville.
20h00 — ouverture officielle. Soirée de la reine au centre sportif.
DEMAIN (4 juillet)
08h00 — déjeuner des "mielleux" à la brasserie "Le Foyer".
11h00 — visite d'une ruche à la place du Festival.
12h00 — pique-nique des jeunes au parc municipal.
15h00 à 20h00 — rendez-vous des "mielleux". Orchestres et amateurs au parc municipal.
20h00 — arrivée de la deuxième étape du tour cycliste du lac Saint-Jean et soirée rétro à l'aréna.
SAMEDI (5 juillet)
08h00 — déjeuner des "mielleux" au restaurant "Mami".

10h00 — départ de la troisième étape des cyclistes du tour du lac.
10h30 — journée apicole à la ferme expérimentale de Normandin.
13h00 à 20h00 — activités diverses au centre-ville.
18h00 — pique-nique des "mielleux" au parc municipal.
20h00 — soirée d'amateurs à la place du Rucher.
DIMANCHE (6 juillet)
08h00 — déjeuner des "mielleux" au café Claire.
10h00 — messe super-spéciale au parc municipal.
11h00 — encaissement au parc municipal.
13h00 — grande parade dans la ville. Vingt chars allégoriques et 16 corps de tambours et clairons.
20h00 — grande soirée de fermeture à l'aréna. Spectacle du groupe "Garoulois".

Votre baignoire a des cernes?

Les cernes dans votre baignoire ainsi que les taches de rouille sur la porcelaine de votre évier, dans la cuvette de toilette et sur le carrelage de votre salle de bain indiquent une forte concentration de fer et de sels minéraux dans votre eau. La solution? Un raffineur d'eau AQUAFINE. AQUAFINE enlève le chlore, le fer, le soufre, la dureté de votre eau et ce, à un coût de location mensuel modique.

Pour une analyse GRATUITE de votre eau, communiquez avec l'un de nos représentants à
Québec: (418) 688-8110
Rimouski: (418) 723-5815

AQUAFINE CASTEL

345 FORTIN VILLE VANIER, QUÉBEC
DIVISION D'ULTRAMAR CANADA INC.

